

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mardi 12 décembre 2023 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°269 ■

MARCHÉS PUBLICS
**Un décret relatif
au portail
électronique
en cours de
préparation**

P 3

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE,
CLIMAT DES AFFAIRES ET DE L'INVESTISSEMENT...

Un chantier de grande envergure de réformes économiques lancé

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé hier que l'Algérie avait fait face à de multiples enjeux, difficiles et complexes à la fois, qui ont été relevés avec une volonté forte et sincère afin de rattraper les situations socio-économiques difficiles accumulées, mais aussi pour construire une économie efficace et compétitive, tout en œuvrant à améliorer la vie sociale en réponse aux aspirations du peuple algérien. P 3



PROJETS DES SILOS DE STOCKAGE
ET SUIVI DE LA SAISON AGRICOLE

Les directives du Président Tebboune

Des directives fermes ont été données, dimanche lors d'un Conseil des ministres, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour accélérer l'opération de la construction des projets des silos de stockage des céréales. Il a ordonné, à cet effet, le transfert immédiatement de ce dossier aux walis de la République.

P 4

HYDROCARBURES ET EnR

La stratégie de l'Algérie présentée à Doha

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a présenté, lundi à Doha, la stratégie de l'Algérie pour le développement du secteur des hydrocarbures et des énergies renouvelables (EnR). Il a fait savoir que l'Algérie est confrontée à un double défi, qui est, d'une part, de couvrir la demande nationale d'énergie, et de contribuer efficacement au développement économique et industriel du pays en maintenant les niveaux des exportations, notamment de gaz, à un niveau optimal, et d'autre part, «d'œuvrer pour remplir nos obligations futures envers nos clients à l'étranger».

P 5

L'USINE « FIAT » D'ORAN
INAUGURÉE HIER PAR LE
MINISTRE AOUN

L'Algérie se lance dans l'industrie automobile



Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique Ali Aoun a supervisé lundi dans la zone industrielle de la commune de Tafraoui (Oran), l'inauguration de l'usine automobile de la marque italienne « Fiat ». La cérémonie d'inauguration de cette usine s'est déroulée en présence du vice-ministre italien de l'Entreprise et du « Made in Italy », Valentino Valentini, et du directeur général du groupe Stellantis auquel appartient la marque Fiat, Carlos Tafriz.

P 16

FINANCES

**Le PLF 2024 en
débat au Sénat** P2

RECENSEMENT GÉNÉRAL
DE L'AGRICULTURE

**La Commission
nationale tient sa
première réunion** P5

NOUVELLE ZONE INDUSTRIELLE
D'EL ARICHA (TLEMCEEN)

**Les travaux d'aménagement
lancés début 2024** P2

AIR ALGÉRIE

Le système d'enregistrement rétabli

Après les perturbations enregistrées durant la matinée de la journée de lundi, la compagnie nationale aérienne, Air Algérie, a annoncé, à la mi-journée, le rétablissement de son système d'enregistrement au niveau de l'aéroport. Dans son communiqué, Air Algérie, a affirmé que « tous les moyens ont été mis en place pour régler la situation et prendre en charge ses passagers », et a présenté « ses excuses à ses passagers, notamment ceux des vols intérieurs, pour la gêne occasionnée ». A rappeler que, la compagnie aérienne Air Algérie a enregistré des perturbations au niveau de son système d'enregistrement au départ des aéroports algériens, assurant mettre en œuvre les mesures nécessaires pour le rétablissement du bon fonctionnement de ce système, a-t-elle indiqué dans un communiqué.

FINANCES

Le PLF 2024 en débat au Sénat

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a présenté, hier, devant les membres du Conseil de la nation, le texte de loi de finances pour l'exercice 2024, lequel prévoit des dépenses de plus de 15.275 milliards DA, dont 18% destinées à l'investissement public.

Par S T/Agence

Lors d'une plénière présidée par Salah Goudjil, président de la chambre haute du Parlement, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar et des membres du Gouvernement, M. Faïd a expliqué que le texte de loi de finances 2024 avait été élaboré « dans un contexte marqué par un retour de la stabilité de la situation économique, résultant de l'amélioration des indicateurs macroéconomiques à travers l'amélioration des recettes des exportations, un excédent dans la balance des paiements, l'accumulation des réserves de change, ainsi que la réduction du déficit budgétaire ». Le texte de loi consacre, indique le ministre, le principe de « préservation de la justice sociale en tant que priorité », à travers l'intervention de l'Etat dans les domaines de la santé, l'éducation, la sécurité sociale et le logement, notamment au profit des franges sociales les plus fragiles ». Le texte de loi de finances 2024 vise également à prendre en charge l'impact financier causé par les mesures visant à garantir la sécurité alimentaire, l'alimentation en eau potable pour faire face à la

question du stress hydrique, la promotion de l'investissement, la relance de grands projets structurants, et la poursuite de la réalisation des différents projets, a-t-il expliqué. Selon les chiffres présentés par M. Faïd, le texte de la loi de finances pour 2024 prévoit des recettes de 9.105,3 milliards de DA, dont 3.512,3 milliards de DA de recettes pour la fiscalité pétrolière. Quant aux dépenses en 2024, elles s'élèveront selon le texte de la loi de finances à 15.292,47 milliards de DA pour les autorisations d'engagement et 15.275,28 milliards de DA pour les crédits de paiement. Le budget de l'Etat pour l'année 2024 est réparti, selon la nature des dépenses, sur les dépenses dédiées aux personnels, de l'ordre de 5.155,67 milliards de DA, dépenses de gestion des services 632,87 milliards de DA, dépenses d'investissement estimées à 2.894,58 milliards de DA d'autorisation d'engagement et 2.809,36 milliards de DA de crédits de paiement. S'agissant du nouveau programme d'investissement public, l'enveloppe budgétaire prévue pour l'année 2024 dédiée aux nouvelles opérations est estimée à 2.405,33 milliards de DA d'autorisation

d'engagement et 1.356,57 milliards de DA de crédits de paiement. Par ailleurs, les affectations prévues pour l'année 2024 à la réévaluation des opérations en cours de réalisation ont atteint 489,25 milliards de DA d'autorisation d'engagement et 396,82 milliards de DA de crédits de paiement. Le texte de loi de finances 2024 prévoit une croissance économique de 4,2%, a ajouté M. Faïd, rappelant que le texte avait été élaboré sur la base d'un prix référentiel du prix du baril du pétrole de 60 dollars, et de 70 dollars pour le prix estimatif du baril de pétrole brut. Les exportations de biens devraient s'élever à 49,8 milliards USD en 2024, tandis que les importations devraient augmenter de 7,1% par rapport aux prévisions de clôture de 2023 et atteindront 43,5 milliards USD. Ainsi, la balance commerciale enregistrera un excédent entre 2024 et 2026 pour atteindre 6,3 milliards USD en 2024, 2,9 milliards USD et 4,2 milliards USD en 2025 et 2026. Le texte de loi a prévu plusieurs mesures législatives visant principalement à préserver le pouvoir d'achat du citoyen, le soutien à l'investissement, et la facilitation et la numérisation des procédures fiscales.

ANEM

72% des demandeurs orientés vers le secteur privé

Le Directeur général de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), Abdelkader Djaber a présenté, dimanche, un exposé devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacré aux réalisations de l'ANEM.

Lors de son exposé, le DG de l'ANEM a indiqué que jusqu'au 30 novembre 2023, plus d'un 1.019.000 demandeurs d'emploi ont été orientés vers les secteurs privé et public, sur plus de 2.795.000 inscrits au niveau des services de l'ANEM, estimant que cet indicateur est « positif par rapport à l'année passée ». Selon le responsable, 72% des de-

mandeurs d'emploi ont été orientés vers le secteur privé et 28% vers le secteur public. Pour le DG, l'ANEM prospecte les offres d'emploi, d'autant que ses agents ont réussi, lors de leurs sorties sur le terrain, à assurer 60.500 offres d'emploi. M. Djaber a également affirmé à cette occasion, que l'opération d'insertion professionnelle (dans le ca-

dre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle-DAIP), a atteint un taux de 98.70% jusqu'à fin novembre, précisant que « ce dossier sera définitivement clos à la fin de l'année en cours ». M. Djaber a, en outre, fait savoir que 2.200.000 chômeurs ont bénéficié de l'allocation chômage.

R E.

NOUVELLE ZONE INDUSTRIELLE D'EL ARICHA (TLEMSEN)

Les travaux d'aménagement lancés début 2024

Les travaux d'aménagement de la nouvelle zone industrielle d'El Aricha (Sud de la wilaya de Tlemcen) seront lancés début de l'année 2024, a-t-on appris de la direction de l'industrie et des mines. Les opérations qui seront engagées pour l'aménagement de la future zone industrielle, qui s'étend sur une superficie de pas moins de 300 hectares, porteront sur la réalisa-

tion de réseaux de voirie, d'électricité et d'assainissement notamment, a indiqué le directeur du secteur, Benkaïda Ziane. Le même responsable a fait savoir que l'opération intervient après le gel ayant été à l'origine du retard des travaux, soulignant que la direction de l'Urbanisme, de la Construction et de l'Architecture a d'ores et déjà procédé au choix des entreprises devant être char-

gées de l'aménagement, dont la concrétisation a nécessité une enveloppe financière évaluée à 4,5 milliards de DA. Dès son entrée en exploitation, prévue vers fin 2024, la future zone industrielle, dont les accès seront connectés à l'autoroute Est-ouest et à la voie de chemin de fer, s'ajoutera aux deux autres zones industrielles de la wilaya de Tlemcen,

implantées à Chetouane (218 hectares) et Bendamou, dans la commune de Maghnia, a fait savoir la même source. La wilaya de Tlemcen compte 7 zones d'activité, totalisant une superficie cumulée de 148 hectares et 3 micro-zones d'activité totalisant quant à elles plus de 100 hectares.

Quotidien économique

Les Enjeux Eco

Edité par la SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE,
CLIMAT DES AFFAIRES ET DE L'INVESTISSEMENT...

Un chantier de grande envergure de réformes économiques lancé

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé lundi que l'Algérie avait fait face à de multiples enjeux, difficiles et complexes à la fois, qui ont été relevés avec une volonté forte et sincère afin de rattraper les situations socio-économiques difficiles accumulées, mais aussi pour construire une économie efficace et compétitive, tout en œuvrant à améliorer la vie sociale en réponse aux aspirations du peuple algérien.

Synthèse Sirine R.

Dans une allocution adressée aux participants au séminaire international sur les «acquis sociaux à enjeux économiques», organisé au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif Rahal, et prononcée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le Président Tebboune a indiqué que l'Algérie «a lancé un chantier de grande envergure de réformes économiques en vue de diversifier l'économie nationale, libérer l'esprit d'initiative et améliorer le climat des affaires et de l'investissement».

Ces réformes, dira-t-il, ont été couronnées par une révision globale du système juridique de l'investissement dans le cadre d'une approche basée sur la transparence, la lutte contre la bureaucratie et l'égalité entre les opérateurs économiques, outre l'adoption d'un nouveau modèle pour l'octroi et la gestion du foncier économique destiné à l'investissement.

Le Président Tebboune a évoqué, en outre, la «révision de la loi monétaire et bancaire pour l'adapter aux évolutions de l'environnement bancaire, dans le cadre d'un plan global de réforme du secteur financier et bancaire, à travers notamment la diversification des sources de financement, la densification du réseau bancaire, l'amélioration de l'inclusion financière, et la promotion de la gouvernance des institutions financières à l'étranger, particulièrement sur le marché africain, dans le but d'accompagner la dynamique imprimant les échanges commer-

ciaux au niveau continental».

Il a cité également «la mise en place de nombre de mécanismes institutionnels pour encourager l'innovation et l'entrepreneuriat afin de permettre aux porteurs de projets de créer des entreprises productrices, notamment en matière de startups, outre le développement d'un système d'appui aux petites et très petites entreprises, d'autant que ces dernières soutiennent particulièrement les femmes rurales et les femmes au foyer».

Le président de la République a abordé «l'attention particulière accordée à la politique d'emploi, à travers le lancement d'une vaste opération pour mettre en service des centaines des projets en suspens, ce qui a permis la création de dizaines de milliers d'emplois, en sus de la création d'une allocation pour les primo demandeurs d'emploi afin de leur assurer un accompagnement lors de la recherche d'un poste de travail dans des conditions préservant leur dignité, parallèlement à l'accélération du rythme d'intégration des bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes».

Ces procédures «ont permis d'améliorer la performance des principaux indicateurs de l'économie nationale, de réduire sa dépendance aux hydrocarbures, d'ouvrir de grandes opportunités aux opérateurs économiques et aux porteurs de projets afin de développer leurs activités, et contribuer à la création de la richesse et à l'amélioration des taux de développement», souligné le Président Tebboune.

Renforcement des acquis sociaux du citoyen

Concernant le renforcement des acquis sociaux du citoyen, le chef de l'Etat a noté qu'un programme ambitieux a été lancé à cet effet. Des efforts ont été déployés par l'Etat pour ancrer le caractère social de l'Etat algérien, principe immuable consacré par la Proclamation du 1er Novembre qui a jeté les bases de la politique de protection sociale reposant sur le principe de la justice et de l'égalité des chances.

Il a ajouté, dans ce cadre, que «les politiques publiques ont été orientées, ces dernières années, vers le soutien du pouvoir d'achat du citoyen à travers la valorisation des salaires au profit de plus de 2,8 millions de fonctionnaires et d'agents contractuels, le renforcement de la justice fiscale et la garantie de la couverture des besoins de base, notamment pour les catégories vulnérables, outre le renforcement des différents programmes d'aide sociale, dont la valorisation des pensions destinées aux personnes aux besoins spécifiques et aux personnes nécessiteuses, et l'amélioration de la performance du Fonds de pension alimentaire au profit des femmes divorcées ayant la garde des enfants».

Dans le même sillage, le Président Tebboune a mis en avant «les efforts considérables consentis en matière de transferts sociaux, qui ont représenté 18,45 % du budget général de l'Etat au titre de l'exercice 2023 pour faire face aux défis induits par la hausse des prix des produits de base sur les marchés internationaux et éviter son impact sur le niveau de vie des citoyens».

MARCHÉS PUBLICS Un décret relatif au portail électronique en cours de préparation

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a fait état, lundi à Alger, d'un décret exécutif en cours de préparation, relatif aux modalités d'utilisation du portail électronique dédié aux marchés publics. Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière au Conseil de la nation, consacrée à la présentation et au débat du texte de loi de finances pour l'exercice 2024, M. Faid a fait savoir qu'un décret fixant les modalités d'utilisation du portail électronique dédié aux marchés publics "est actuellement en cours d'examen par les services du secrétariat général du gouvernement (SGG)". Dans ce sillage, il a souligné l'importance du Code des marchés publics qui est entré en vigueur en attendant le parachèvement de tous ses textes d'application.

M. Faid a relevé, dans des déclarations à la presse, l'importance des mesures contenues dans le texte de loi de finances pour 2024 dans les volets économique et social, notamment celles visant à préserver le pouvoir d'achat des citoyens.

Il a estimé que "ce texte permettra de consolider le pouvoir d'achat des citoyens, en sus de son impact économique certain, car il comporte plusieurs avantages pour les entreprises, en tête desquelles la suppression de la taxe sur l'activité professionnelle". La suppression de cette taxe, "revendiquée par les entreprises depuis des décennies", s'inscrit dans la politique de réduction de la charge fiscale et de promotion des outils de production nationaux, a-t-il ajouté.

SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR LES «ACQUIS SOCIAUX À ENJEUX ÉCONOMIQUES»

Adoption d'une série de recommandations

Les travaux du Séminaire international sur les «acquis sociaux à enjeux économiques», placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont pris fin lundi au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), par l'adoption d'une série de recommandations visant à renforcer les mécanismes de

protection sociale. Les recommandations, formulées à l'issue des interventions de plusieurs ministres arabes et africains des Affaires sociales et de représentants d'organisations onusiennes et régionales, ont mis l'accent sur l'impératif de valoriser et renforcer les acquis sociaux au profit de différentes franges de la société, notamment les enfants, les

femmes et les personnes âgées, outre l'intensification des efforts pour concrétiser le programme intersectoriel visant à encourager la participation des femmes à la production nationale. Les participants ont également appelé à promouvoir davantage les produits des femmes rurales et entrepreneures au niveau international, en organisant des expositions

avec des pays amis et frères, outre le renforcement du système sanitaire notamment la santé de proximité. Ils ont en outre recommandé de poursuivre la réalisation de projets de logement au profit des différentes catégories sociales, tout en poursuivant le soutien à la politique d'emploi et le renforcement des compétences de formation conformément aux exi-

gences du marché du travail. Ils ont souligné, par ailleurs, l'importance de renforcer les efforts de développement du secteur de l'hydraulique pour répondre aux besoins de la population, tout en renforçant les mécanismes de coopération visant à contribuer à sa concrétisation avec tous les acteurs et les instances onusiennes accréditées en Algérie. **R E.**

OBTENTION DE LA PENSION ALIMENTAIRE

Les députés saluent les amendements introduits au le projet de loi

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont salué, lundi à Alger, les amendements introduits au projet de loi portant mesures particulières pour l'obtention de la pension alimentaire, appelant à la correction des dysfonctionnements qui ont touché nombre d'articles. Dans son intervention lors d'une séance plénière consacrée à la présentation et au débat dudit projet de loi, en présence du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, le député Majed Chhrid (Indépendants) a estimé que la pension alimentaire était l'une des conséquences les plus importantes du divorce, soulignant que "le refus par le mari de la payer expose l'en-

fant au risque de se retrouver dans le besoin". Dans ce contexte, le député a salué ce projet de loi qui, selon lui, prévoit "des mesures humaines qui profitent à la femme divorcée et à l'enfant à charge", mais il a soulevé la question de la formulation de certains articles qui "ne sont pas claires, ce qui prête à confusion". De son côté, le député du Rassemblement national démocratique (RND), Abdelkader Chabni, a estimé que le projet de loi "s'inscrit dans le cadre des engagements de l'Etat envers cette catégorie et de la mise à jour des cadres juridiques", le considérant comme "important pour remédier à la si-

tuation anormale et à la souffrance des femmes et de leurs enfants en raison du refus du mari de payer la pension alimentaire". Dans ce contexte, il a appelé à "la nécessité de protéger les enfants des fléaux sociaux liés à la pauvreté et à la précarité", soulignant l'engagement de l'Etat en matière sociale. Quant au député du même parti, M'hamed Touil, il a considéré que le texte du projet de loi "est complet, tant en la forme que dans le fond", appelant à "l'adoption de procédures plus fluides pour tenir compte des conditions de déplacement de la femme ayant la garde des enfants". De son côté, le député du Mouvement El-Bina, Kamel Benkhoulouf, a abordé "l'import-

tance de traiter la question de la pension alimentaire selon une vision globale et de s'intéresser à la prise en charge morale de l'enfant à charge et pas seulement aux aspects matériels", mettant en garde que "la famille est désormais menacée en raison des affaires de divorce qui augmentent de manière inquiétante". Le député du même parti, Abdallah Bouchama, a également appelé à "l'élargissement des bénéficiaires du fonds de pension alimentaire pour toucher certaines catégories vulnérables, et remplacer le terme +enfant+ par +enfants+ pour inclure toutes les catégories vulnérables prévues par le code de la famille".

HYDROCARBURES

Vers la relance de la raffinerie de Hassi Messaoud

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, de relancer la raffinerie de Hassi Messaoud "dans les plus brefs délais", selon un communiqué du Conseil des ministres. Concernant le secteur de l'Energie, "Monsieur le président a instruit le ministre du secteur de relancer la raffinerie de Hassi Messaoud dans les plus brefs délais", lit-on dans le communiqué. Le président de la République a également ordonné de «redoubler d'efforts et de diversifier les capacités de production des produits dérivés du pétrole pour les exporter vers l'étranger, étant une valeur ajoutée considérable», selon la même source. Concernant l'avancement des projets de stations de dessalement de l'eau de mer, le président de la République a mis l'accent sur «l'accélération du parachèvement des stations de dessalement de l'eau de mer tout le long du littoral du pays en vue d'assurer l'approvisionnement en eau pour nos concitoyens», conclut le communiqué. Concernant le projet de l'usine de ciment à Labiod Sidi Cheikh à El Bayadh et de l'usine de ciment à Djelfa, le Président Tebboune a instruit le ministre de l'Industrie d'examiner l'ensemble des conditions techniques et financières qui permettront le lancement du projet de l'usine de ciment à Labiod Sidi Cheikh dans la wilaya d'El Bayadh. Il a également insisté sur l'accélération des procédures pour parachever l'usine de ciment à Djelfa, eu égard à l'importance socioéconomique qu'elle revêt notamment pour les habitants de cette wilaya, conclut la même source.

PROJETS DES SILOS DE STOCKAGE ET SUIVI DE LA SAISON AGRICOLE

Les directives du Président Tebboune

Des directives fermes ont été données, dimanche lors d'un Conseil des ministres, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour accélérer l'opération de la construction des projets des silos de stockage des céréales. Il a ordonné, à cet effet, le transfert immédiatement de ce dossier aux walis de la République.

Par Slimane T.

Concernant la situation des silos de stockage des céréales, précise le communiqué, le président de la République a ordonné de « transférer immédiatement les projets des silos de stockage des céréales aux walis de la République, avec élaboration d'une étude exhaustive sur le dossier, sous la supervision directe du ministère de l'Agriculture ». Il a, en outre, enjoint de « suivre rigoureusement la saison agricole actuelle, en chargeant les walis de mener des campagnes d'inspection quotidiennes des surfaces emblavées afin de faciliter les tâches des agriculteurs », ajoute la même source. Le chef de l'Etat a affirmé que l'élargissement des capacités de stockage s'inscrivait dans le cadre de la nouvelle politique et de la vision prospective de l'Etat concernant la question de la sécurité alimentaire. Dans ce cadre, le Président Tebboune a souligné que «l'élargissement des capacités de stockage s'inscrivait dans le cadre de la nouvelle politique et de la vision

prospective de l'Etat concernant la question de la sécurité alimentaire». Le président de la République a, également, instruit à l'effet d'«encourager les investissements dans le domaine agricole et ouvrir le domaine aux partenariats en vue de renforcer et de diversifier la production agricole ». Il a, en outre, chargé le Premier ministre et les ministres de l'Intérieur et de l'Agriculture de « régulariser définitivement les dossiers de remise en état des terres agricoles d'ici fin janvier 2024, en délivrant les actes de propriété aux concernés ». A travers ces nouvelles dispositions édictées hier en réunion des conseil des ministres, le chef de l'Etat entend ainsi asseoir une politique rigoureuse de suivi et de consolidation des actions mises en place ces trois dernières années en vue d'accélérer le développement agricole du pays, avec pour objectif premier de conforter la souveraineté alimentaire nationale et d'assurer la disponibilité des produits de base en renforçant notamment les capacités de stockage et la constitution de stocks stratégiques en divers denrées, en particuliers les céréales.

A rappeler à cet égard qu'un programme ambitieux a été mis en place en juillet dernier par les pouvoirs publics en vue de porter la capacité nationale de stockage des céréales à 9 millions de tonnes d'ici à 2025. Concernant l'approvisionnement du marché, le Président Tebboune a donné également, lors de cette réunion, qu'il a présidée, des instructions au Gouvernement à l'effet de présenter une vision et une étude minutieuses des besoins du marché national en viandes rouges et de légumineuses, pour éviter toute perturbation et préserver la stabilité des prix. Concernant l'approvisionnement du marché national en viandes rouges et en légumineuses, «le président de la République a insisté sur l'impérative préservation du pouvoir d'achat des citoyens par la réalisation de l'équilibre dans le marché national», a précisé la même source. Le président de la République a ordonné «la présentation d'une vision et d'une étude minutieuses des besoins du marché national pour éviter toute perturbation et préserver la stabilité des prix», a ajouté le communiqué.

CONSEIL DES MINISTRES

Adoption du projet de loi relatif à l'industrie cinématographique

Le Conseil des ministres, réuni dimanche sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adopté le projet de loi relatif à l'industrie cinématographique. Le Président Tebboune a chargé lors de cette réunion, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji de «la création d'une instance nationale dont les missions seront attribuées aux gens du secteur afin de su-

perviser l'activité cinématographique et de relancer ce domaine vital, notamment avec la production, ces dernières années, d'excellentes œuvres dramatiques et l'émergence de jeunes talents en actorat et en réalisation», selon un communiqué du Conseil des ministres. Le président de la République a ordonné également d'«encourager tous les talents et les compétences cinématographiques en Algé-

rie, tout en captant celles parmi les enfants de la communauté nationale à l'étranger en leur ouvrant la voie pour présenter leurs œuvres et contributions, pour faire de 2024 l'année du lancement de la production cinématographique». L'Etat s'engage, dans ce cadre, à « financer les œuvres cinématographiques jusqu'à 70% à travers des crédits bancaires, tout en aidant les gens du secteur à réaliser

des studios de tournage et des villes cinématographiques permettant à l'Algérie de renouer avec sa gloire et son lustre cinématographique», ajoute la même source. Le Conseil des ministres a clôturé ses travaux par l'approbation du projet de marché pour la réalisation des travaux d'aménagement et réseaux divers de la ville médiatique « Dzair Media city ».

LIGNE FERROVIAIRE MINIÈRE BECHAR-TINDOUF-GARA DJEBILET

Tebboune insiste sur le respect des délais de réalisation

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a insisté, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, sur le respect des délais de réalisation de la ligne ferroviaire minière Bechar-Tindouf-Gara Djebilet. Dans le cadre du suivi du projet de réalisation de la ligne ferroviaire mi-

nière Bechar-Tindouf-Gara Djebilet, le président de la République a insisté, une nouvelle fois, sur «le respect des délais de réalisation de ce projet vital et stratégique pour l'Algérie, ainsi que le respect de la qualité des moyens pour pouvoir avancer avec un rythme s'alignant avec les normes internationales en la matière, soit la réalisation

de plus de 2 km/jour», lit-on dans un communiqué du Conseil des ministres. Par ailleurs, le Président Tebboune a instruit le ministre de l'Industrie d'examiner «l'ensemble des conditions techniques et financières qui permettront le lancement du projet de l'usine de ciment à Labiod Sidi Cheikh dans

la wilaya d'El Bayadh», mettant l'accent sur l'impératif d'accélérer les procédures pour parachever l'usine de ciment à Djelfa, eu égard à l'importance socioéconomique qu'elle revêt notamment pour les habitants de cette wilaya».

R E.

HYDROCARBURES ET ENR

La stratégie de l’Algérie présentée à Doha

Le ministre de l’Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a présenté, lundi à Doha, la stratégie de l’Algérie pour le développement du secteur des hydrocarbures et des énergies renouvelables (EnR). Il a fait savoir que l’Algérie est confrontée à un double défi, qui est, d’une part, de couvrir la demande nationale d’énergie, et de contribuer efficacement au développement économique et industriel du pays en maintenant les niveaux des exportations, notamment de gaz, à un niveau optimal, et d’autre part, «d’œuvrer pour remplir nos obligations futures envers nos clients à l’étranger».

Par Zahir R

«Notre plan de développement repose principalement sur la reconstitution de nos réserves et de notre production d’hydrocarbures, ainsi que sur le développement d’activités génératrices de richesses, telles que la pétrochimie, le raffinage et le développement de l’industrie des produits miniers. Les réformes structurelles en cours visent à diversifier notre économie, à réduire la dépendance vis-à-vis des revenus des hydrocarbures et à intensifier les efforts de fabrication locale d’intrants énergétiques», détaille-t-il dans son intervention aux travaux de la douzième Conférence arabe de l’énergie, qui s’est tenue cette année sous le slogan « Energie et coopération arabe », et sous le patronage de Son Altesse Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, émir de l’Etat du Qatar, le ministre a précisé que le plan stratégique de l’Algérie dans le domaine

de l’énergie s’inscrit dans la perspective d’assurer la sécurité énergétique. Il est à noter, dans ce cadre, que Sonatrach prévoit, dans son plan de développement, l’investissement de près de 40 milliards de dollars durant la période de 2022-2026. De nombreux projets ont été déjà concrétisés ayant abouti à l’augmentation de la production nationale en pétrole et surtout le gaz. D’ailleurs, la production nationale en gaz sera renforcée par de quantités additionnelles estimées de 4 milliards m3 d’ici fin 2023. Concernant la transition énergétique, le ministre a rappelé que cette dernière a été inscrite comme objectif prioritaire à travers l’introduction d’énergies nouvelles et renouvelables et la rationalisation de l’utilisation de l’énergie dans le but de développer le mix énergétique national et d’améliorer les moyens de production d’électricité. Ceci permettra, dira-t-il, de préserver les res-

sources naturelles pour les générations futures et de dégager des quantités excédentaires pour l’exportation. Et dans ce cadre, souligne le ministre, «l’Algérie met en œuvre le Programme national des énergies renouvelables, d’une capacité totale 15. 000 MW à l’horizon 2035, dont 6. 000 MW seront produites durant la période de 2023 à 2027». Et d’ajouter : « L’Algérie, de par sa situation géographique, dispose du plus grand réservoir solaire au monde, en plus de son potentiel d’hydrogène vert, ce qui permet à notre pays de s’intégrer rapidement dans la dynamique régionale de l’hydrogène». Le ministre a également expliqué que l’Algérie s’est engagée à réduire de 30% les émissions de gaz à effet de serre d’ici 2030. Parmi les projets lancés dans ce cadre, le ministre a énuméré le projet de réduction des émissions de gaz torché, et «nous avons atteint une réduction de 1% sur 3% ac-

tuellement». Par ailleurs, le ministre Mohamed Arkab a souligné que le gouvernement algérien, en adoptant le partenariat comme option stratégique, a pris de nombreuses mesures qui stimulent la croissance, ainsi que la promotion de l’investissement et l’amélioration du climat des affaires, à travers la promulgation d’une nouvelle loi sur les hydrocarbures et de la loi sur l’investissement. Ces nouveaux dispositifs offrent plusieurs avantages aux clients, notamment étrangers, en plus de la modernisation du système bancaire et financier et la mise en place d’une nouvelle monétaire et bancaire, ainsi que de l’adaptation de la loi sur les marchés publics pour donner plus de flexibilité aux conditions contractuelles, en plus de fournir des facilités en termes de procédures administratives et l’accès au foncier industriel, permettant d’améliorer l’attractivité de l’Algérie pour les investissements.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

La Commission nationale tient sa première réunion

Le ministre de l’Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a coprésidé lundi à Alger, avec la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, la première réunion de la Commission nationale de supervision du recensement général de l’agriculture. Cette réunion a été consacrée à l’examen de plusieurs points dont les plus importants sont le règlement intérieur de la Commission et le projet de questionnaire relatif au recensement, en se basant notamment sur l’expérience du recensement général de la population. Lors de cette réunion, les méthodes de la mise en œuvre du recensement sur le terrain ont été

débatues, dont les moyens techniques qui seront utilisés, à l’instar des tablettes numériques, outre la date de lancement du recensement, de la durée de sa réalisation, des ressources humaines dédies à cet effet, des modalités de son encadrement ainsi que de la formation des agents chargés du recensement et les encadreurs. A cette occasion, M. Cherfa a souligné l’importance du recensement général de l’agriculture qui est à même de donner une vision globale et détaillée du secteur. Il permettra en outre de collecter des statistiques qui seront mises à la disposition de tous les décideurs et experts afin de "les exploiter pour le développement de l’agriculture et répondre aux aspirations

des citoyens dans ce domaine". Dans ce sillage, il a rappelé que cette opération intervient après le recensement de la ressource animale mené récemment par le secteur, qui a donné lieu à des résultats non identiques aux chiffres relayés auparavant. Le ministre a également indiqué qu’il y a une "commission technique, présidée par le secteur de l’agriculture, avec la contribution d’autres secteurs, chargée de mettre en place les mécanismes techniques qui seront utilisés dans le recensement général de l’agriculture". A noter que la commission nationale du recensement général de l’agriculture, est composée de 19 membres représentant les sec-

teurs ministériels concernés et les instances nationales en rapport avec cette opération. Elle est présidée par le ministre de l’Agriculture et du Développement rural avec la ministre Haut-Commissaire à la Numérisation en tant que vice présidente de la commission. La commission nationale est l’organe centrale chargé de l’animation et de l’encadrement de l’ensemble des opérations d’élaboration et de mise en œuvre du recensement agricole. Dans ce cadre, la commission étudie et approuve le contenu du dossier technique relatif à cette opération tout en veillant à la réalisation du dossier référentiel des exploitations et des exploitants agricoles au lancement et au suivi de la

campagne nationale d’information et de sensibilisation. La commission est également chargée d’étudier et de définir les méthodes et les modalités de mobilisation des moyens, d’élaborer et de mettre en œuvre le recensement général de l’agriculture, de contrôler et de suivre l’avancement de l’opération, d’animer et de coordonner le travail avec les comités des wilayas et des communes et de valider le travail réalisé par le comité technique opérationnel. Ce recensement général de l’agriculture constitue la troisième opération de ce type depuis l’indépendance, après les recensements de 1973 et 2001.

R E.

AGRICULTURE SAHARIENNE

Nécessité d’utiliser les technologies émergentes

La recherche scientifique et les mécanismes d’utilisation des technologies de pointe dans le domaine agricole, notamment saharien, pour accroître son rendement et réaliser l’auto-suffisance à moindre coût, a été au centre d’une journée d’études organisée dimanche à Alger par le Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST). Lors de cette journée d’études placée sous le thème "Soutien aux politiques publiques dans le domaine de la sécurité alimentaire : contribution des technologies émergentes dans l’agriculture saharienne", les participants ont insisté sur la nécessité d’une exploitation optimale des ressources disponibles et de la maîtrise des technologies de pointe en vue d’accroître la rendement des surfaces agricoles, notamment l’agriculture saharienne, au vu des potentialités offertes

dont les ressources en eau. A cette occasion, le président du CNRST, Mohamed Taher Abadlia, a souligné la nécessité d’utiliser les technologies modernes à l’instar des drones et des robots afin de maîtriser le processus agricole, indiquant que cela est à même de satisfaire la demande locale, en particulier au regard de la croissance démographique effrénée. De son côté, le directeur d’études au CNRST, Mokhtar Sellami, a précisé qu’il était urgent de doter les ressources disponibles (humaines et matérielles) de moyens technologiques l’habilitant à accroître leur rendement à moindre coût, et ce au vu des grandes superficies et des changements géographiques que connaît la région. L’intervenant a, en outre, salué les efforts des autorités publiques dans le soutien à l’agriculture saharienne, dans le cadre de la mise en œuvre du pro-

gramme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à valoriser les facteurs de réussite en la matière. Dans ce sillage, l’expert et ancien ministre délégué chargé de l’Agriculture saharienne et de Montagnes, M. Fouad Chahat, a affirmé que les capacités agricoles du Sahara algérien qui s’étend sur une superficie de plus de 2 millions km2, ne peuvent être exploitées sans l’utilisation de technologies adéquates et compatibles avec les caractéristiques environnementales de la région, à l’instar des équipements fonctionnant à l’énergie solaire et le contrôle à distance des serres. A son tour, l’enseignant à l’Ecole nationale supérieure d’agronomie (ENSA) et membre du Conseil scientifique du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST), M. Brahim Mouhouche, a fait savoir que pour assurer sa sécurité ali-

mentaire, l’Algérie qui est située dans une région en situation de pénurie d’eau et de stress hydrique, a orienté sa politique vers l’investissement dans les wilayas du sud qui disposent d’environ 50.000 milliards m3 d’eau stockée. Pour lui, il est nécessaire de suivre ces mutations par l’adoption de "l’agriculture intelligente" à travers l’utilisation des ressources en eau d’une manière "moderne, scientifique et étudiée" pour éviter tout gaspillage, en sus de "l’utilisation rationnelle des engrais". La journée d’étude a vu la présentation de plusieurs exposés dont celui du wali d’Adrar, M. Larbi Bahloul, sur les capacités agricoles et les réalisations du secteur dans cette wilaya du sud, ainsi que des exposés de groupes publics, à l’instar de "Madar", "Cosider Agrico" et la filiale de Sonatrach "3A SPA" sur leurs investissements agricoles.

R E

DJELFA
Nécessité de sensibiliser contre la fraude à la sécurité sociale

Les participants à une rencontre de sensibilisation à la lutte contre la fraude à la sécurité sociale, organisée dimanche à Djelfa, ont souligné la nécessité pour tous les partenaires concernés de s'impliquer dans la lutte contre ce phénomène. Le directeur de l'agence locale de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), Mohamed Mehad, a insisté sur l'importance du volet sensibilisation dans la lutte contre la fraude à la sécurité sociale, par le renforcement du travail collectif entre tous les organismes, les assurés sociaux, et les médecins généralistes et privés, "dont il est attendu une importante contribution dans la lutte contre les arrêts maladie abusifs et l'utilisation irrationnelle de la carte Chiffa". Le secrétaire général de l'association d'aide aux malades du cancer "Chouaâ El Amel" (lueur d'espoir), Mohamed Bourekba, a, quant à lui, estimé que la "pérennité des prestations de la CNAS est la responsabilité de tout un chacun, dont notamment les assurés sociaux et les différents partenaires auxquels incombe la mission de la protéger de toutes formes de fraude". "La lutte contre le phénomène de fraude à la sécurité sociale nécessite la mobilisation de tous les partenaires sociaux", a également souligné le président de l'association "Dr.Mohamed Kaki de défense et promotion des droits des malades", Ahmed Kaki, appelant à la nécessité de prise en charge des personnes atteintes de maladies chroniques non assurées sociales. Cette rencontre est inscrite au titre de la campagne nationale de lutte contre la fraude à la sécurité sociale, lancée sous le slogan "La préservation du système de la sécurité sociale est l'affaire de tous".

NÂAMA

Le développement économique et social des zones frontalières à l'ordre du jour

La mise en œuvre des études portant sur l'aménagement des zones frontalières et leur valorisation constitue un programme de travail et un moyen pour le développement économique et social de ces zones et la poursuite des efforts d'amélioration des conditions de vie de leur population, a déclaré dimanche à Nâama le Directeur général d'aménagement et d'attractivité des territoires au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Madjid Saada.

Lors des travaux d'un Colloque visant à évaluer et enrichir l'étude portant sur la première phase du "rapport du diagnostic des problèmes et orientations générales de l'aménagement et développement des zones frontalières de la wilaya de Nâama", élaboré par des experts de l'Agence nationale d'aménagement et d'attractivité du territoire, M. Saada a indiqué que le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire œuvre, à travers l'élaboration de ces études, à mettre en place une stratégie de développement de ces territoires, qui répondent aux exigences de leur population, notamment de bénéficier d'une habitation, de services, d'équipements de base, en plus de développer les bases de production et leur diversification.

Il a souligné que l'Etat a une forte volonté pour relancer l'infrastructure, afin de réduire les disparités de développement, lutter contre l'isolement géographique, réduire l'impact de l'environnement naturel difficile sur les habitants des zones frontalières, en débloquent des fonds considérables et en adoptant une approche méthodologique basée sur l'étude globale pour mettre en place des objectifs de la stratégie à court, moyen et long termes afin de réaliser une croissance couvrant tous les aspects de la vie. Pour sa part, le wali de Nâama, Lounès Bouzegza a affirmé que ces espaces frontaliers, qui bénéficient d'un intérêt particulier de la part du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à travers les programmes de déve-

loppement, ont fait l'objet d'un débat pour proposer des solutions réalistes, dans le cadre d'une étude scientifique pour l'aménagement de ces territoires, ce qui contribuera à booster le développement local et créer la richesse et des postes d'emploi. Cette rencontre de trois jours, qui se poursuit en présence de différents partenaires et acteurs, notamment les élus locaux, les représentants des associations, des organisations professionnelles et des opérateurs économiques, sera consacrée à mettre en exergue différents enjeux, défis et difficultés qui s'opposent au développement dans les zones frontalières de la wilaya de Nâama et de proposer des solutions et des dispositions pour leur développement durable.

BOUMERDÈS

Une trentaine d'exposants à la 8e édition de la Foire nationale du miel

Une trentaine d'exposants de différentes wilayas du pays ont pris part à l'ouverture, dimanche à Boumerdès, de la 8e édition de la Foire nationale du miel et des produits de la ruche. Près de 30 exposants, dont une majorité de producteurs de miel et dérivés, et autres opérateurs économiques et investisseurs de la filière apicole, issus des wilayas de Boumerdès, Tipasa, Tizi-Ouzou, Chlef, Blida et Alger, assurent l'animation de cette nouvelle édition du genre qui se tient dans un espace ouvert à proximité de la gare ferroviaire du centre-ville de Boumerdès. Une forte affluence de visiteurs, dont particulièrement des

femmes de différentes communes de la région et d'autres lointaines, intéressées par les produits de beauté naturels confectionnés à base de miel et des produits de la ruche, caractérise cet événement commercial qui se poursuivra jusqu'au 19 décembre courant. D'autres partenaires de la filière, dont le secteur des forêts, des spécialistes en agriculture et autres représentants des dispositifs de soutien à l'emploi et à l'investissement et des compagnies d'assurance, venus faire la promotion des différents avantages assurés par l'Etat au profit des jeunes, participent, aussi, à cette foire. La forte affluence enregistrée à ce Salon s'explique par la qualité

des produits exposés et leurs prix relativement abordables, le kg de miel est proposé dans une fourchette de 3000 à 6000 DA, outre la notoriété acquise par cette manifestation, a estimé le directeur de la Coopérative agricole publique de collecte et commercialisation du miel et dérivés, Ali Djemaâtene, organisatrice de l'événement. Différentes variétés de miel et autres produits de la ruche, outre des produits d'esthétique faits à base de miel et divers équipements de la ruche et des produits artisanaux traditionnels, sont exposés et proposés à la vente, par les participants à cette foire. Le Salon, organisé en coordination avec la direction de wilaya des services agricoles, propose,

aussi, une multitude de plats populaires traditionnels et de gâteaux faits à base de miel. Des stands d'exposition ont été également dédiés à des producteurs de plants d'oliviers, de fleurs et de bois d'ornement. Selon M. Djemaâtene, cet événement, qui sera clôturé par la récompense des meilleurs apiculteurs, est un « espace offert pour les échanges d'expériences entre producteurs et intervenants dans la filière, tout en insufflant une dynamique de production dans cette importante filière agricole, avec la mise à disposition des apiculteurs d'espaces organisés pour la commercialisation de ce produit alimentaire sain ».

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT À TIARET

L'agriculture, l'investissement, l'éducation et l'habitat, en tête des priorités en 2024

La priorité sera accordée aux secteurs de l'agriculture, de l'investissement, de l'éducation nationale et de l'habitat dans le programme de développement de 2024 dans la wilaya de Tiaret, a souligné, dimanche, le wali, Ali Bougherra. Lors de la cérémonie d'installation de cinq nouveaux chefs de daïras, désignés dans le cadre du mouvement partiel opérée dernièrement par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le wali a annoncé la tenue des réunions hebdomadaires pour l'examen de la situation de ces secteurs, le recensement des dysfonctionnements et des entraves et la recherche de solutions. M. Bougherra a indiqué que le secteur de l'Agriculture fait face à de grands défis nécessitant un travail de terrain des cadres du secteur pour se rapprocher des agriculteurs, connaître de

près leur situation et les informer des avantages offerts par l'Etat dont notamment les crédits consacrés pour la concrétisation de projets structurants. Il a affirmé que toutes les questions seront soulevées, une fois le problème du foncier réglé. Pour ce qui est de l'investissement industriel, il a déclaré que les efforts seront concentrés l'an prochain sur le rattrapage du retard à travers le lancement des projets à l'arrêt et en suspens. Valorisant les efforts déployés dans le domaine de l'habitat partant du fait que tous les projets inscrits auprès de l'Etat sont en cours de réalisation et que les contrats de propriété ont été délivrés à la plupart des bénéficiaires dans le cadre des affectations sociales d'auto-construction dont le nombre a dépassé 5.600, il a fait savoir que l'accent sera mis à l'avenir sur la remise

des actes de propriété en cours d'élaboration pour plus de 33.000 habitations individuelles, ainsi que sur la résorption de l'habitat précaire. Le secteur de l'éducation nationale fera également l'objet d'intérêt malgré l'amélioration notable qu'il a connue cette année, a-t-il encore souligné, citant la mise en œuvre du programme spécial dont a bénéficié le secteur, doté d'une enveloppe financière de 3,3 milliards DA pour la réhabilitation totale des infrastructures scolaires et l'achèvement des nouveaux projets. Le wali a instruit, à cette occasion, les responsables de l'exécutif et les élus locaux d'accorder un bon accueil aux citoyens chaque mardi et de traiter positivement leurs préoccupations formulées directement ou à travers les requêtes adressées au délégué local du médiateur de la République. La cérémonie organisée au siège de la

wilaya en présence des autorités locales civiles et militaires, a donné lieu à l'installation de Badri Karima nommée chef de daïra de Mahdia, de Mama Houam chef de daïra de Frenda, de Mustapha Touahria à la tête de la daïra de Rahouia, de Bechar Guechar chef de daïra de d'Ain Dheb et de Abdelaziz Azel chef de daïra de Sougueur. La wilaya de Saïda a connu des cérémonies similaires présidées par le wali, Mermouri Amoumen avec l'installation de Boubetra Mohamed chef de daïra de Saïda en remplacement de Benguerba Mustapha désigné au même poste dans la daïra de Mostaganem et de Yekhllef Hakim chef de daïra de Ouled Brahim en remplacement de Djamai Hamdi désigné au même poste dans la daïra de Ouata (wilaya de Beni Abbès).

Le livre, les marchés et l'éducation

La société allemande offre une certaine image de la coopération sociale, le travailleur collectif prendra part à la définition des choix de l'entreprise : répartition entre salaires et profits, consommation des travailleurs et investissement de l'entreprise ; des choix macroéconomiques : entre exportations et consommation domestique ; des travailleurs : entre consommation présente et consommation future. Avec le nouveau régime climatique, la rivalité systémique de l'Occident et de la Chine, l'unité de la production et de la consommation va se resserrer, se simplifier.

Partie 2

DERGUINI Arezki (*)

Le travailleur collectif, en tant que producteur et consommateur collectifs, devra être davantage partie prenante dans les réponses apportées aux questions que consommer et que produire. En tant que consommateur collectif, son centre de gravité n'est plus la production, mais la consommation qu'il partage avec les travailleurs indépendants.

Résumons donc. La production est dans l'échange, l'échange dans la production ; la production est dans la consommation, la consommation est dans la production. Leur association dissociation s'effectue dans une division sociale du travail et résulte ainsi de l'étendue du producteur et du consommateur collectifs dont dépendent le producteur direct et le consommateur final. Avec la séparation de la consommation et de la production dans l'échange, leur unité nécessaire se retrouve d'autant plus aisément que derrière le marché, les producteurs directs appartiennent et travaillent avec des producteurs et des consommateurs collectifs dans lesquels ils se reconnaissent les contributions. Ils sont entrés dans le marché, un pied devant l'autre et non pas les pieds joints ; ils font volontairement partie du collectif des producteurs/travailleurs dont ils dépendent, sont des parties prenantes de la production et non des subordonnés. Ils sont partie prenante de collectifs de producteurs et de consommateurs qui construisent leurs marchés. Livrer la production et la consommation aux préférences individuelles du marché, faire abstraction des producteurs et des consommateurs collectifs qui se forment et ordonnent les échanges marchands, c'est renoncer à une unité explicitée de la production et de la consommation. Car l'unité existe toujours, mais comme dit Keynes, pas au goût de tous.

Producteurs directs et indirects, collectifs nationaux et mondiaux. C'est à une échelle mondiale que se réalise désormais cette identité de la production et de la consommation, cette construction des producteurs et consommateurs collectifs[4]. Une société ne peut plus produire sa consommation. Elle ne peut que partager sa production et sa consommation avec le monde. Derrière chaque producteur direct se cache un producteur collectif mondial, derrière chaque consommateur final un consommateur collectif mondial dont ils dépendent. Producteur collectif mondial qui a conscience de lui-même ou pas, dont la coopération est explicite ou pas. Le problème est donc que la dissociation de la production et de la consommation dans l'échange ne formera pas une identité dans chaque société ; que chaque société ne réussira pas naturellement à se constituer en producteur et consommateur collectifs. Production et consommation sont diversement dissociées et associées d'un pays à un autre. Dans les sociétés postcoloniales, le producteur direct appartient à un

producteur collectif mondial qui lui échappe, qui le tient dans une position subalterne, de même pour le consommateur. Le producteur direct ne décide pas de la production collective dans laquelle il prend part et de la part qui lui revient. Il est assigné à une production subalterne et à un revenu subsidiaire. Seules les sociétés qui réussissent à se constituer en producteur collectif et choisissent d'entrer dans la compétition mondiale peuvent parvenir à accroître leur part de la production mondiale et à remonter les filières industrielles. Le Japon a ouvert la voie, la Corée, la Chine et les autres dragons ont suivi. Certains pays du Moyen-Orient semblent l'avoir compris, peut-être trop tard. Qui sait. Pour les économies émergentes, le sujet d'actualité est donc le suivant : à quel collectif mondial de producteurs appartenir et comment progresser avec lui. L'avenir semblant en disruption d'avec le passé, le problème n'est ni simple ni évident.

Le marché postcolonial de l'éducation

Ressources mondiales et locales. Le monde se divise sous le principe de la division de l'Europe, celui de l'État-nation. La place de l'État-nation dans le monde dépend de sa capacité à disposer des ressources du monde et à mettre les siennes à la disposition du monde. Les ressources se différencient en ressources mondiales et en ressources locales, comment une telle différenciation évolue-t-elle ? Dans des directions opposées ou parallèles, dans un jeu à somme nulle, négative ou positive ? Certains pays exportent et importent des ressources qu'ils ne produisent pas. À quoi tiendra leur consommation future ?

Prendre pour rendre mieux. Les ressources de l'éducation sont mondiales, la qualité du système national d'éducation dépend de ses capacités à valoriser de telles ressources. Il ne peut pas être juge de la valeur ajoutée. Il doit rendre au monde plus qu'il n'en a reçu. La place d'une nation dépend donc de sa puissance productive, de sa capacité à rendre plus qu'elle ne reçoit. Les nations qui rendent plus qu'elles n'ont reçu, et s'appauvrissent, sont celles qui n'ont pas pu rendre ce qu'elles ont reçu. Elles ont reçu plus qu'elles ne pouvaient rendre, elles doivent rendre plus qu'elles n'ont reçu. Dès le départ, le système d'éducation doit emprunter des ressources mondiales et doit pouvoir rendre au monde de ce qu'il a reçu plus qu'il n'a reçu. S'il pense pouvoir faire corps dans le cours du monde en dehors d'une telle valorisation des ressources mondiales, il s'expose à une marginalisation. Il faut donc prendre au monde ce qui nous permet de mieux lui rendre et donner.

Des ressources mondiales médiocres. Nous avons importé dans le marché de l'éducation des ressources de faible potentiel pour mieux les partager. La question du partage immédiat a pris le pas sur celle du rendement. Comment partager le meilleur rendement n'a pas été la question retenue.

L'exogénéité de l'offre coloniale et de la demande indigène d'éducation. Lors de la période coloniale, l'offre d'éducation ne visait pas à améliorer les ressources de la société indigène ni celles du monde, mais seulement celles de la métropole, de la société coloniale et de la minorité indigène qui la servait. Cette offre était exogène à la société indigène, elle ne s'adressait ni à sa demande, ni avait besoin d'elle. Bref, l'offre d'éducation n'était pas dans la demande indigène. La demande coloniale s'adressait à l'offre métropolitaine et celle-ci ne répondait qu'à une certaine demande de la colonie. L'offre d'éducation était interne à la demande coloniale, sous-produit de la demande métropolitaine. L'offre métropolitaine visait à fournir à la colonie les ressources qui permettaient à celle-ci d'offrir en retour à la métropole les ressources dont elle avait besoin : matières premières et agricoles. L'offre coloniale était interne à la demande métropolitaine.

Rapport des sociétés, rapport des marchés. L'une sans l'autre. La colonie utilisait une faible part des ressources de la métropole, sa demande n'avait pas la propension d'utiliser davantage de ressources et de lui en rendre davantage, d'augmenter et de différencier son offre. Son offre était « mal logée » dans la demande métropolitaine. La colonie n'était pas dans la France, la France était dans la colonie. Il n'était pas question pour des départements musulmans de se hisser à la hauteur des départements français non-musulmans. L'élite coloniale n'en avait pas l'ambition, elle ne disputa pas l'industrie aux puissances industrielles, elle n'entraînera pas la société indigène dans la société française comme le souhaitait l'élite indigène. Elle souhaitera continuer de vivre dans la dépendance extérieure de la France métropolitaine, dans les marchés quasi publics que celle-ci lui concèdera, elle ne souhaitera pas faire nation avec l'élite indigène. L'élite coloniale souhaitera maintenir la société indigène hors de la société française tout en lui refusant l'indépendance. On connaît le résultat, la société et l'élite indigènes feront nation sans elle.

La séparation de l'offre d'éducation de la demande se perpétue dans le marché postcolonial de l'éducation. C'est de cette offre exogène à la demande de la société indigène que va hériter la postcolonie. Notons ici que le marché de l'éducation n'est pas indépendant des autres marchés, l'usage de ses ressources ne se fait pas indépendamment d'autres ressources. Rappelons que l'éducation est une épargne du travail présent et un investissement pour le travail futur. Rétablir l'unité de l'offre et de la demande sociale et une dynamique de différenciation positive des ressources locales dans les ressources mondiales, tels auraient pu être les objectifs théoriques du système éducatif de la construction nationale indépendante. L'étatisme supprimera le premier problème en confondant offre et demande hors de l'échange, il ratera le deuxième objectif

en aplatissant offre et demande et en empruntant au marché mondial des ressources au rendement médiocre.

L'offre postcoloniale d'éducation extérieure à la demande sociale. L'État postcolonial ne s'est pas construit au ras de la société, il a été tout de suite surplombant. Il se voulait à hauteur du monde, mais en se dissociant de la société. Redoutant d'être pris dans la compétition sociale, il n'instruira pas sa compétitivité. La demande sociale, trop longtemps comprimée, avait été maintenue dans une grande indifférenciation, l'offre sociale était négligeable. La transformation du système d'éducation colonial en système d'éducation postcolonial a mis en présence une offre institutionnelle d'éducation qui visait moins à remettre l'offre dans la demande sociale et la demande dans l'offre, qu'à embarquer les individus dans une idéologie commune et des institutions publiques considérées comme des formes supérieures de production. L'offre postcoloniale restait extérieure à la demande. L'offre ne répondait pas à une demande d'accroissement du revenu des producteurs et la demande ne dessinait pas un horizon d'attente à leur investissement. La distribution coloniale des ressources, que l'État postcolonial ne remit pas en cause, fit de l'État le producteur par excellence et la société ses employés. L'État définissait à la fois l'offre et la demande, l'offre définissant la demande, s'opposant à la formation d'un marché de producteurs et de consommateurs individuels et collectifs d'éducation, il dissolvait ainsi le problème de l'identité des contraires que sont l'offre et la demande. Conséquence : la demande n'entraînant pas l'offre et l'offre n'entraînant pas la demande, des producteurs collectifs ne répondaient pas à des consommateurs collectifs, des producteurs et des consommateurs individuels ne pourront pas former des producteurs et des consommateurs collectifs. Il ne s'établira pas une « dialectique » de l'offre et de la demande, s'inscrivant dans une dynamique d'accumulation, du fait d'une indifférenciation de l'offre et de la demande. Une telle perspective étant inscrite au départ dans la césure entre l'État et la société. Bref, une société comprise dans l'État, mais un État non compris dans la société. Peine perdue : qui accumule quoi restera une question abstraite sans réponse.

Notes:

[4] C'est un peu l'objectif des politiques de découplage des économies chinoise et occidentales ou des stratégies de « de-risking », de sécurisation des chaînes de production, de relocalisation en faveur des pays amis (« friendshoring »).

ARABIE SAOUDITE

La Sdaia présente les progrès de l'IA

L'Autorité saoudienne des données et de l'intelligence artificielle (Sdaia) a participé à la Conférence 2023 sur les méthodes empiriques dans le traitement du langage naturel à Singapour, mettant en avant ses avancées révolutionnaires dans le développement de grands modèles de langage. Areeb al-Owisheq, conseillère en IA représentant la Sdaia, a participé à un atelier intitulé «Modèles de langage en arabe : Défis et possibilités» pendant la conférence de cinq jours qui s'est tenu au 10 décembre. Elle a présenté les initiatives ambitieuses de l'autorité, notamment la construction de modèles de langage complets, la conservation de vastes bases de données en arabe et le développement de modèles de langage adaptés à la langue arabe. Mme Al-Owisheq a mis l'accent sur le rôle central des mesures de sécurité dans le développement de ces modèles d'IA et a noté que «les grands modèles de langage sont des constructions sophistiquées d'apprentissage en profondeur formées sur de vastes bases de données. Le traitement du langage naturel, un aspect essentiel de l'intelligence artificielle, permet aux ordinateurs de comprendre, de générer et de traiter le langage humain, ce qui rend possible la requête efficace des données à l'aide d'un texte ou d'un discours en langage naturel.» La participation de la Sdaia à la conférence reflète son engagement à présenter les avancées de l'Arabie saoudite en matière de données et d'intelligence artificielle. L'autorité cherche à se positionner comme un chef de file mondial dans ce type de technologies de pointe. Ces efforts s'alignent sur les initiatives de la Sdaia visant à transférer, localiser et générer des connaissances dans le domaine de l'intelligence artificielle, et à les intégrer dans les efforts de transformation numérique du Royaume énoncés dans la Vision 2030 de l'Arabie saoudite. La Sdaia a également dévoilé le système Sawtak (Ta voix) au cours de l'événement. Sawtak utilise des techniques d'IA générative pour convertir la parole en texte et, selon l'autorité, «se caractérise par une précision inégalee dans la reconnaissance des différents dialectes locaux, surpassant les applications existantes sur le marché».

FITCH CONFIRME LA CCC- DE LA TUNISIE

L'agence s'attend à une croissance à 0,9%

Fitch Ratings a confirmé la note de défaut de l'émetteur (IDR) à long terme en devises de la Tunisie à "CCC-", prévoyant également une baisse de la croissance à 0,9% du PIB en 2023 contre 2,4% en 2022.

L'agence a déclaré que la note « CCC- » de la Tunisie reflète l'incertitude accrue quant à la capacité du gouvernement à répondre à ses importants besoins de financement budgétaire - révisés à la hausse en l'absence de progrès sur les réformes clés des subventions - et l'augmentation des échéances de la dette. Elle a ajouté que cette affirmation contrebalance l'hypothèse révisée de Fitch selon laquelle il est peu probable qu'un programme du FMI soit atteint en 2024 avec la résilience meilleure que prévu des réserves internationales malgré la disponibilité limitée de financements extérieurs. Fitch s'attend également à ce que la croissance du PIB tombe à 0,9 % du PIB en 2023 contre 2,4 % en 2022, en raison de la forte contraction de la production de blé, impactée par le déficit pluviométrique. "Nous prévoyons une légère reprise à 1,5% en moyenne en 2024-2025, soutenue par un effet de base favorable", indique le communiqué. L'agence s'attend à ce que la croissance reste limitée par le risque souverain élevé qui a un impact sur l'environnement des affaires et la confiance des investisseurs, la forte inflation (attendue en moyenne à



9,3 % en 2023) et l'effet d'éviction croissant sur le secteur privé en raison des besoins de financement élevés du gouvernement. Fitch a également indiqué que le financement budgétaire devait être systématiquement égal ou supérieur à 16 % du PIB (plus de 8 milliards de dollars) par an entre 2023 et 2025, contre 14 % (environ 6 milliards de dollars) en 2022, et bien au-dessus de la moyenne de 9% pour 2015 à 2019. Cela, selon le rapport, résulte d'importants déficits budgétaires persistants et de

l'augmentation des échéances de la dette intérieure et extérieure, à environ 10 % du PIB par an en 2024-2025. L'agence a également noté que les échéances intérieures sont poussées à la hausse par le recours croissant du gouvernement au financement intérieur à court terme pour compenser le manque de financement extérieur. Les maturités externes sont plus élevées, en partie en raison des remboursements prochains des euro-obligations (850 millions d'euros en février 2024 et 1 milliard de dollars en janvier 2025).

Par conséquent, Fitch a déclaré s'attendre à ce que le financement externe atteigne environ 2 milliards de dollars d'ici la fin de l'année. « Nous ne prévoyons pas que la Tunisie accède à un programme du FMI en 2024, ce qui limite les perspectives de financement extérieur. » Dans ses hypothèses de base, Fitch a également déclaré que le gouvernement tunisien devrait mobiliser l'équivalent de 12 % du PIB en financement intérieur en 2023-2024 pour combler le déficit de financement. « Nous considérons cela comme une atteinte à la capacité du marché intérieur à absorber les besoins de financement du secteur public. L'exposition au secteur public représente déjà plus de 20 % du total des actifs du système bancaire, atteignant jusqu'à 40 % pour certaines banques publiques », précise le communiqué. L'agence a ensuite noté que le secteur dispose de liquidités limitées et que la capacité des banques à financer le gouvernement repose de plus en plus sur les achats de titres de dette publique par la banque centrale sur le marché secondaire.

300 ÉCONOMISTES ISRAÉLIENS ONT SOULIGNÉ LA GRAVITÉ DE LA SITUATION

Quel est l'avantage de boycotter les produits de l'état sioniste ?

Les peuples du monde se sont soulevés contre les massacres commis dans la bande de Gaza en organisant des manifestations anti-israéliennes et en lançant des appels successifs au boycott des produits israéliens, mais ce boycott sera-t-il utile ? Dans un rapport publié par le magazine turc "Kritter", il est indiqué que l'occupation israélienne continue de commettre des massacres sans discrimination entre hommes, femmes et enfants. Bien que le puissant lobby israélien dans les domaines économique, politique, culturel et artistique fasse tout son possible pour faire taire la voix des personnes de conscience, la réaction contre Israël a été plus forte que ces pressions. Dans la bande de Gaza assiégée, considérée comme « la plus grande prison du monde », les Palestiniens subissent des atrocités tout aussi graves que celles commises dans les camps de concentration nazis. En ce moment, des personnes de conscience du monde entier font de leur mieux pour mettre fin à cette tragédie en travaillant ensemble. Le magazine affirme que des manifestations successives contre le terrorisme de l'occupation israélienne sont organisées partout dans le monde. Les gens considèrent le boycott des produits israéliens comme l'une des armes les plus puissantes contre les atrocités commises par l'occupation. Ces manifestations et campagnes de boycott sont-elles des efforts futiles, comme certains le prétendent ? Certainement pas, car nous commençons déjà à voir les résultats de ces efforts sur les plans économique, diplomatique et psychologique.

Crise économique pour Israël

On s'attend à ce qu'Israël subisse des dommages économiques importants à cause de ce boycott. Dans une lettre ouverte adressée au Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et au ministre des Finances Bezalel Smotrich, un groupe de 300 économistes israéliens a souligné la gravité de la situation en déclarant : « Vous ne comprenez pas l'ampleur de la crise économique à laquelle



l'économie israélienne est confrontée. » Ces économistes s'attendent à ce que le boycott aille au-delà du simple fait de s'abstenir d'acheter certains biens. L'auteur a souligné que la deuxième et la plus importante étape de la campagne de boycott consiste à produire des alternatives aux produits des entreprises israéliennes et à éliminer la dépendance israélienne dans tous les secteurs, y compris l'économie et la finance. Plus le nombre de produits nationaux similaires et leurs domaines d'utilisation sont importants, plus les dommages qui seront causés à l'hégémonie mondiale du capital juif seront importants, et c'est le cauchemar qui hante les économistes israéliens. Selon un rapport de l'US Rand Corporation en 2015, le boycott économique d'Israël entre 2013 et 2014 a provoqué une perte cumulée estimée à environ 15 milliards de dollars. Cela a entraîné une diminution du PIB par habitant d'Israël de 3,4 %. Le boycott actuel, qui est plus répandu que les campagnes de boycott précédentes, est suscepti-

ble de causer des dommages économiques bien plus importants à Israël. Si les dollars ne sont pas inscrits dans le budget israélien, Israël ne pourra pas acheter d'armes et de munitions. Il est donc clair que participer au boycott n'est pas seulement un devoir moral, mais aussi un devoir humanitaire. Compte tenu de la dimension psychologique du boycott, ce n'est pas facile à mettre en œuvre car cela nécessite un changement actif de mentalité pour abandonner les habitudes de consommation. Lorsque les entreprises qui soutiennent Israël sont boycottées, l'individu annonce au monde entier qu'il s'oppose à Israël sur la question palestinienne, admettant qu'Israël tue brutalement des innocents. Concernant les gains diplomatiques du boycott et des protestations contre le terrorisme d'État israélien, on peut dire que certains pays rompant leurs relations diplomatiques avec Israël ou les réduisant au niveau le plus bas ont isolé Israël et ses partisans sur la scène internationale, les soumettant à des pressions encore plus sévères.

POUR RENFORCER LES FONDs PROPRES DE LA BANQUE AGRICOLE DE TANZANIE

La BAD approuve un prêt de 66 millions de dollars

Ce financement permettra à la TADB de renforcer son capital et d'améliorer la structure et l'efficacité des services financiers et non financiers qu'elle propose aux entrepreneurs du secteur agricole et des chaînes de valeur connexes

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement a approuvé, à Abidjan, un prêt de 66 millions de dollars au gouvernement tanzanien pour accroître les fonds propres de la Banque de développement agricole de Tanzanie (Tanzania Agricultural Development Bank, TADB). Ce financement permettra à la TADB de renforcer son capital et d'améliorer la structure et l'efficacité des services financiers et non financiers qu'elle propose aux entrepreneurs du secteur agricole et des chaînes de valeur connexes. La phase II du projet de la Banque de développement agricole de Tanzanie recevra également 950 000 dollars d'assistance technique de l'initiative Affirmative Finance Action for Women in Africa (AFAWA, pour Initiative pour favoriser l'accès des femmes au financement en Afrique, en français) afin de stimuler l'accès au financement pour les femmes et le soutien connexe qui leur est apporté dans

les chaînes de valeur agricoles identifiées. Le Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique (AAP), une initiative conjointe de la Banque africaine de développement et du Centre mondial pour l'adaptation (GCA) va apporter une assistance technique supplémentaire de 250 000 dollars. Cela servira à soutenir la gestion des risques climatiques et à aider la TADB à évaluer le profil de risque climatique de son portefeuille et à développer les outils, les méthodologies et les capacités nécessaires à l'intégration de pratiques de prêt résilientes au climat. L'appui du Groupe de la Banque africaine de développement devrait renforcer l'accès inclusif au financement dans le secteur de l'agriculture, améliorer les rendements et la productivité, augmenter les revenus des ménages et créer des emplois, contribuant ainsi à une croissance économique généralisée en Tanzanie. « Nous sommes ravis de finaliser cette

deuxième intervention avec le gouvernement tanzanien pour soutenir la consolidation et l'expansion des opérations de la Banque de développement agricole de Tanzanie et soutenir la transformation du secteur agricole tanzanien », a déclaré, Ahmed Rashad Atout, directeur par intérim du Département du développement du secteur financier du Groupe de la Banque. « À travers cette intervention, la Banque africaine de développement réitère son engagement à soutenir l'efficacité et la compétitivité des entreprises agricoles, l'expansion des chaînes de valeur agricoles et à renforcer le financement du secteur agricole, tout en améliorant l'appui aux entrepreneuses dans ce secteur », a souligné, la directrice générale pour l'Afrique de l'Est du Groupe de la Banque africaine de développement, Nnenna Nwabufor.

POUR RENFORCER LES COMPÉTENCES ENTREPRENEURIALES DE FEMMES EN PARTENARIAT AVEC EXPORT TRADING GROUP

L'initiative AFAWA fait don de 1,8 million de dollars

Le projet vise à toucher jusqu'à 3 600 femmes et entreprises dirigées ou détenues par des femmes en les plaçant dans la chaîne d'approvisionnement mondiale d'Export Trading Group sur une période de quatre ans. L'initiative Affirmative Finance Action for Women in Africa (AFAWA, pour Initiative pour favoriser l'accès des femmes au financement en Afrique, en français) du Groupe de la Banque africaine de développement et Export Trading Group ont signé un accord d'assistance technique d'un montant de 1,8 million de dollars pour renforcer les compétences entrepreneuriales des femmes dans quatre pays africains. Les cadres dirigeants des deux organisations ont pris part à une cérémonie de signature qui s'est tenue, mardi 5 décembre 2023, en marge de la conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP 28) à Dubaï, aux Émirats arabes unis. Le don, destiné à mettre en œuvre le projet « Renforcer les compétences entrepreneuriales des entreprises détenues et dirigées par des femmes ainsi que des employées » soutiendra les employées et les entrepreneuses d'Ex-

port Trading Group, ainsi que les petites et moyennes entreprises et les coopératives dirigées par des femmes. Le projet sera déployé au Mozambique, en Tanzanie, au Zimbabwe et en Zambie. Le projet vise à toucher jusqu'à 3 600 femmes et entreprises dirigées ou détenues par des femmes en les plaçant dans la chaîne d'approvisionnement mondiale d'Export Trading Group sur une période de quatre ans. ETG est une société multinationale reconnue comme étant un groupe de chaînes d'approvisionnement agricoles à croissance rapide et verticalement intégrée en Afrique subsaharienne. Elle est présente dans 40 pays. AFAWA est une initiative panafricaine qui aide à combler le déficit de financement de 42 milliards de dollars auquel les entrepreneuses africaines sont confrontées, comparativement aux hommes. « L'intégration des femmes dans la chaîne de valeur d'Export Trading Group contribuera grandement à combler les inégalités entre les genres en fournissant un accès équitable aux compétences en matière d'agriculture résiliente aux changements climatiques [et intelligente face au cli-

mat], et en créant une infrastructure rurale qui soutient toutes les facettes de la participation des femmes aux marchés agricoles », a déclaré Beth Dunford, vice-présidente de la Banque africaine de développement chargée de l'Agriculture et du Développement humain et social. « Cela contribuera de manière significative à la sécurité alimentaire et à la croissance économique dans les quatre pays », a-t-elle ajouté. L'assistance technique comprend la formation des employées à développer un esprit d'entreprise et faciliter leur accès au financement et aux liens avec le marché. Les femmes représentent une large proportion de la main-d'œuvre agricole en Afrique, de la production à la consommation. Les femmes prennent également 70 à 80 % des décisions d'achat. Le don est financé par le biais de l'initiative Women Entrepreneurs Finance Initiative (WeFi), gérée par la Banque, qui fait partie de l'initiative AFAWA. La FarmersFoundation d'Export Trading Group participera également au projet, en fournissant aux petits exploitants agricoles des services de formation et de vulgarisation en matière de

compétences commerciales de base et de bonnes pratiques agricoles. « Nous sommes fiers de nous associer à la Banque africaine de développement dans le cadre de l'initiative AFAWA. En autonomisant les entrepreneuses en Afrique, nous pouvons faire prospérer les économies et les communautés locales, ce qui est au cœur de notre stratégie d'entreprise. Il est important de trouver les bons partenaires dans cette démarche, et cette collaboration nous rapproche de nos objectifs », a déclaré M. Paul Van Spaendok, directeur de la trésorerie d'ETG. « L'Afrique subsaharienne affiche le plus grand nombre d'entrepreneuses, mais leurs luttes pour dépasser le stade de la subsistance sont toujours d'actualité. L'harmonisation des efforts des secteurs public et privé est une démarche nécessaire pour permettre aux employées, aux entrepreneuses et aux entreprises le long des chaînes de valeur agricoles de lutter contre les contraintes existantes et d'avoir une chance équitable de prospérer », a déclaré Kamini Menon, directrice générale de l'Export Trading Group FarmersFoundation.

NIGERIA

Première livraison de pétrole brut à la raffinerie Dangote

La méga-raffinerie construite au Nigeria par le milliardaire Aliko Dangote a reçu ses premiers barils de pétrole brut, "étape importante" d'un projet qui ambitionne de répondre entièrement aux besoins en carburant du pays, a annoncé la compagnie. Depuis vendredi, un million de barils en provenance du champ pétrolier offshore d'Agbami, au large du delta du Niger, ont été déchargés par bateau à la raffinerie située dans la zone franche de Lekki, à l'est de Lagos, la capitale économique. "C'est une étape importante", a déclaré Aliko Dangote, qui a fondé la Dangote Petroleum Refinery, dans un communiqué publié samedi, en ajoutant que "la prochaine grande étape sera de mettre nos produits sur le marché nigérian". Initialement prévu pour "fin juillet, début août", le raffinage du pétrole doit permettre au Nigeria d'en finir avec les fréquentes pénuries de carburant, mais également d'augmenter la qualité du carburant en circulation. Le Nigeria (215 millions d'habitants) est l'un des plus gros producteurs de pétrole en Afrique, mais il importe la quasi-totalité de son carburant en raison de la défaillance de ses raffineries d'Etat. Et les pénuries de carburant empoisonnent le quotidien de ses habitants. Lancé en 2013, le projet industriel de plus de 18,5 milliards de dollars (le double du coût initial) est "la plus grande raffinerie à train unique du monde", selon le groupe Dangote, et devrait, à plein régime, avoir la plus grande capacité de raffinage de brut sur le continent africain. L'installation est censée raffiner 350.000 barils par jour dans un premier temps, puis 650.000 une fois pleinement opérationnelle, et produire du diesel, du carburant pour avions et voitures, ainsi que du gaz de pétrole liquéfié. Elle devrait recevoir 5 autres millions de barils dans les semaines à venir. Le site industriel a été construit à côté du nouveau port en eau profonde de Lekki qui doit permettre de désengorger le port de Lagos, mais aussi d'exporter une partie du pétrole raffiné de Dangote vers d'autres pays africains. Selon Aliko Dangote, à terme, "au moins 40% de la capacité de la raffinerie sera disponible pour l'exportation, ce qui devrait entraîner pour le pays d'importantes entrées de devises".

POINT-MARCHÉS

Les Bourses mondiales bien orientées après l’emploi américain

Les marchés boursiers évoluent plutôt à la hausse vendredi, après des données sur l'emploi aux États-Unis qui montrent que l'économie américaine reste résiliente, ce qui, d'un autre côté, freine les anticipations d'abaissement des taux directeurs.

Les Bourses européennes ont terminé bien ancrées dans le vert: Paris a profité de la vigueur du luxe et a pris 1,32%, revenant à un plus haut depuis avril. Francfort a terminé à 16'759,22 points (+0,78%), marquant un nouveau record, tout comme Milan (+0,94%) qui a atteint un nouveau plus haut depuis juin 2008. Londres a progressé de 0,57%. La Bourse suisse a pour sa part vu son indice phare SMI achever la séance sur une huasse de 0,95%. Après une ouverture en hausse, les indices de Wall Street reviennent proches de l'équilibre vers 16H55 GMT, autant le Dow Jones (+0,03%), que le S&P 500 (-0,01%) et le Nasdaq (-0,01%). Le marché de l'emploi s'est montré bien plus solide qu'attendu par les analystes en novembre aux États-Unis, avec 199'000 créations de postes, en hausse par rapport aux 150'000 d'octobre, selon les chiffres publiés par le département du Travail. Quant au taux de chômage, il repart à la baisse, à 3,7%, après une hausse en octobre. "Ces chiffres sont bons et vont nous aider à finir l'année de façon forte sur les marchés actions, à garder un scénario optimiste", commente David Kruk, responsable du trading de La Financière de l'Echiquier. Les marchés boursiers sont en effet très sensibles à la conjoncture économique et les chiffres attestant de la résilience de l'économie renforcent le scénario d'un ralentissement sans entrée en récession des États-Unis.

Mais d'un autre côté, "cela incitera la Réserve fédérale à ne pas réduire ses taux d'intérêt en mars", prévient Florian Ielpo, chargé de la macroéconomie au sein de Lombard Odier IM, qui pense que "les paris sur la Réserve fédérale devraient être considérablement révisés". Après les derniers chiffres d'inflation en baisse aux États-Unis, les marchés ont commencé à anticiper plusieurs baisses des taux directeurs de la banque centrale américaine pour 2024, un scénario trop optimiste pour beaucoup d'analystes. Ainsi sur le marché obligataire, les rendements souverains se sont tendus après la publication du rapport sur l'emploi. Vers 16H55 GMT le taux d'intérêt de l'emprunt américain à dix ans remontait à 4,26% contre 4,15% à la clôture jeudi. L'équivalent allemand à 10 ans s'établissait à 2,27% contre 2,19%. Anglo American creuse ses pertes Le groupe minier britannique Anglo American s'est écroulé de plus de 20% à Londres, sanctionné après avoir annoncé des réductions de coûts pour faire face à "la volatilité macroéconomique toujours élevée", notamment en réduisant ou en ajustant sa production sur certains sites.

Deutsche Bank mieux notée L'agence de notation S&P a relevé vendredi la note de de crédit à long terme de la première banque allemande Deutsche Bank

(+2,23% à Francfort) avec des perspectives stables, en raison de performances solides qui font qu'elle réduit l'écart avec ses concurrents.

Le pétrole remonte un peu Les cours du brut remontent nettement, après une rencontre du président russe Vladimir Poutine et du prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane avec des discussions portant sur le pétrole. Les chiffres macroéconomiques renforcent de plus l'idée que la demande ne va pas faiblir.

Vers 17h55, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, prenait 2,28% à 75,76 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en janvier, gagnait 2,38% à 71,02 dollars, remontant au-dessus des 70 dollars le baril. Sur le marché des changes, le dollar était en hausse face aux autres devises après le rapport sur l'emploi aux États-Unis: le dollar gagnait 0,43% à 1,0748 dollar pour un euro, et montait de 0,45% face à la livre à 1,2538 dollar pour une livre.

CAC 40 Prudence avant le grand bal des banques centrales

La Bourse de Paris est attendue sans grand changement lundi matin, l'imminence des réunions de la Réserve fédérale américaine puis de la Banque centrale européenne (BCE) maintenant les investisseurs sur le quivive. Vers 8h15, le contrat 'future' sur l'indice CAC 40 - livraison décembre - grignote 7,5 points à 7539,5 points, annonçant une poursuite de la tendance favorable de la semaine passée (+2,5%). Les grandes banques centrales ont récemment mis fin à leur cycle de hausse de taux, mais leur approche plus accommodante ne semble pas suffisante aux yeux des marchés, qui leur réclament désormais des baisses de taux. Un climat d'attentisme devrait au moins perdurer jusqu'à mercredi soir et la publication du communiqué de politique monétaire de la Fed, qui ouvrira le grand bal monétaire de la semaine. La publication, vendredi, de chiffres de l'emploi meilleurs que prévu pour le mois de novembre a confirmé le scénario d'un 'atterrissage en douceur' de l'économie américaine, allégeant un peu la pression sur ses épaules. La probabilité d'une baisse des taux de la Fed en mars n'est plus estimée qu'autour de 40%, selon le baromètre FedWatch de CME Group, tandis que ce baromètre évalue à plus de 57% le scénario d'un maintien des taux en mars. La situation est bien différente en Europe, où la Banque centrale européenne (BCE) est exhortée à en faire davantage face à une économie qui flirte indéniablement avec la récession. "Les marchés considèrent que les premières baisses de taux pourraient intervenir dès le mois de mars et que la BCE pourrait procéder à près de six baisses de taux de 0,25% en 2024", note Alexandre Baradez, responsable de l'analyse marchés chez IG France. Pour le stratège, ces attentes sont probablement trop agressives sachant que l'inflation sous-jacente en zone euro évolue aujourd'hui autour de 3,6%, encore loin de l'objectif de 2% établi par la banque centrale. La Banque d'Angleterre, dont les annonces sont attendues jeudi comme pour la BCE, ne paraît pas non plus très pressée de rejoindre le camp des 'colombes'. Avec des banques centrales qui ne semblent pas prêtes de se ranger aux prévisions ac-

tuelles des marchés, le retour à la réalité pourrait s'avérer compliqué pour des investisseurs déjà passé en mode euphorique. L'espoir d'un moindre coût du crédit a fortement relancé l'appétit pour les marchés d'actions cet automne et permis au CAC 40 de revenir, vendredi dernier, à une trentaine de points de son plus haut historique. A Wall Street, les principaux indices new-yorkais viennent d'aligner six semaines consécutives de hausse. Avec un gain de 12% depuis la fin octobre, le S&P 500 évolue désormais à des pics annuels. Au-delà des annonces des banques centrales, le 'rally' d'automne sera mis à l'épreuve d'indicateurs économiques de premier plan, dont les derniers chiffres de l'inflation et des ventes de détail aux États-Unis. En Europe, les indices PMI préliminaires pour le mois de décembre - attendus vendredi - permettront eux d'évaluer le sérieux de la menace récessionniste sur le Vieux Continent.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN					
COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN					
Cours du : 07 Décembre 2023					
Valeur : 11 Décembre 2023					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.4988	134.5138
1	EUR	EURO		145.0166	145.0462
1	GBP	POUND STERLING		169.2235	169.2423
100	JPY	JAPANESE YEN		92.3946	92.4112
1	CNY	CHINESE YUAN		18.8039	18.8097
1	CHF	SWISS FRANC		153.8536	153.8883
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		98.9689	99.0091
1	DKK	DANISH KRONER		19.4399	19.4449
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.8599	12.8644
1	NOK	NORWEGIAN KRONER		12.2738	12.2792
1	AED	UAE DIRHAM		36.6192	36.6333
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8568	35.8656
1	KWD	KUWAITI DINAR		435.9767	436.5914
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.7892	43.2192
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.3135	13.3150
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.7494	27.8918
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5413	3.5417
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		178.5538	178.5538

SOUTENUE PAR L'OPTIMISME SUR L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE

La Bourse de Tokyo a clôturé en rebond

La Bourse de Tokyo a clôturé en rebond lundi, portée par le repli du yen et soutenue comme Wall Street vendredi par l'optimisme quant à un «atterrissage en douceur» de l'économie américaine après la publication des chiffres de l'emploi aux États-Unis. Le marché de l'emploi américain s'est montré bien plus solide qu'attendu en novembre, avec des créations d'emplois en hausse par rapport à octobre et un taux de chômage reparti à la baisse, ce qui aurait pu faire craindre une surchauffe de l'économie en dépit des resserrements monétaires de la banque centrale américaine (Fed). Mais «aucune sonnette d'alarme incitant le marché à se mettre aux abris n'a été tirée, car il est peu probable» que la Fed s'inquiète de ces données, «surtout si l'indice des prix à la consommation ne dépasse pas les attentes mardi», a commenté Stephen Innes

dans une note de SPI Asset Management. La Bourse de Tokyo a aussi profité du reflux du yen, qui s'était nettement renforcé en fin de semaine dernière en raison de spéculations sur un resserrement plus tôt que prévu de la politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ), dont la prochaine décision est attendue le 19 décembre. A Hong Kong, l'indice Hang Seng perdait 0,8% vers 06H45 GMT en raison des inquiétudes sur la santé de l'économie chinoise après la publication samedi de chiffres montrant l'accélération de la déflation en Chine en novembre.

Reflux du yen Les sponsors d'Ohtani marquent des points. Certains sponsors de la superstar japonaise du baseball Shohei Ohtani ont vu leurs titres grimper à Tokyo après que le joueur a annoncé ce

week-end avoir signé avec les Los Angeles Dodgers un contrat record de 700 millions de dollars sur 10 ans, l'un des plus importants de l'histoire du sport. L'entreprise de cosmétiques Kose a ainsi gagné 2,4%, l'horloger Seiko 1,8% et la banque Mitsubishi UFJ Financial Group 1,86%. Le dollar remontait à 145,52 yens vers 06H40 GMT, contre 144,95 yens vendredi à 21H00 GMT. La monnaie européenne se renforçait aussi à 156,70 yens contre 156,01 yens en fin de semaine dernière, et était quasi stable face au billet vert, à 1,0768 dollar pour un euro contre 1,0763 dollar vendredi. Sur le marché du pétrole, le baril de WTI américain progressait de 0,74% à 71,76 dollars vers 06H30 GMT et celui de Brent de la mer du Nord s'appréciait de 0,79% à 76,44 dollars.

AFIN DE RÉGLEMENTER LES COMMISSIONS

La Chine propose de réduire les coûts de négociation des fonds communs de placement

L'organisme chinois de réglementation des valeurs mobilières a publié un projet de règles visant à réduire les commissions de négociation pour les fonds communs de placement et à résoudre le conflit d'intérêts entre les activités de négociation de titres et de vente de fonds des maisons de courtage, la dernière réforme du secteur des fonds communs de placement, estimé à 3 800 milliards de dollars.

La Commission chinoise de réglementation des valeurs mobilières (CSRC) a déclaré que les propositions visaient à protéger les investisseurs et à mieux réglementer la manière dont les gestionnaires de fonds répartissent les commissions de négociation. Les règles, publiées par la CSRC pour consultation publique, constituent la dernière tentative des autorités pour rétablir la confiance dans le marché boursier atone et surviennent cinq mois après que le régulateur ait exhorté les fonds communs de placement à réduire les frais de gestion et les coûts pour les investisseurs. Les analystes affirment que les nouvelles règles aideraient les

maisons de courtage dotées de solides capacités de négociation et de recherche à gagner des commissions. Selon le projet de règles, les commissions de négociation seraient réduites pour les produits de fonds passifs et actifs. SWS Research estime que les commissions globales seraient réduites d'un tiers. En outre, il est interdit aux gestionnaires de fonds de payer des commissions de négociation pour acheter des services tiers tels que des conseils d'experts externes, des terminaux financiers ou des bases de données. Les acteurs du marché affirment qu'il est courant que les fonds communs de placement versent aux courtiers des commissions supplémentaires

pour les services dispensables, ce qui fait augmenter les coûts de négociation pour les investisseurs des fonds. Le projet de règles exige que l'équipe commerciale des fonds communs de placement ne participe pas au choix d'un courtier et à l'attribution des commissions de négociation. Les règles proposées exigent également qu'une société de fonds communs de placement ne verse pas plus de 15 % de ses commissions de négociation totales à une seule maison de courtage, a déclaré la CSRC, ajoutant que les gestionnaires de fonds devraient choisir des maisons de courtage « financièrement saines, bien comportées et ayant de solides capacités en matière de commerce et de recherche ».

Les règles « ramèneront le secteur du courtage à ses racines, à la recherche », a déclaré Founder Securities. Kaiyuan Securities s'attend à ce que la CSRC renforce la réglementation sur les frais de distribution de fonds lors de la prochaine étape de la réforme. Par ailleurs, la CSRC a publié un projet de règles visant à renforcer le contrôle des fonds privés chinois de 2 900 milliards de dollars, dans le but de réduire les risques dans un secteur clé pour l'innovation et la croissance économique. Un investisseur qualifié dans un fonds de capital-investissement ou de capital-risque doit apporter au moins 3 millions de yuans (418 731 dollars), soit le triple du seuil actuel, selon les règles proposées.

ARGENTINE

Le président Milei promet un « choc d'austérité budgétaire »

Lors de son investiture, le nouveau président Argentin Javier Milei a déroulé les grandes lignes de son programme économique. Frappée par une inflation record et le fléau de la pauvreté, l'Argentine peine à retrouver des couleurs. Cette nouvelle cure d'austérité promise par le chef d'Etat fraîchement élu pourrait plonger le pays dans une profonde crise. Javier Gerardo Milei, 53 ans, est devenu ce dimanche 10 décembre le douzième président de l'Argentine depuis le retour de la démocratie il y a 40 ans, couronnant sa spectaculaire ascension. Elu député en 2021, l'économiste jadis panéliste prisé des plateaux TV a renversé la politique argentine en balayant les partis traditionnels. Une certitude: l'inflation encore Le président élu a indiqué qu'il convoquerait dès les prochains jours une session extraordinaire du Parlement pour présenter un premier bloc de lois. Dévaluation du peso, la monnaie nationale, notoirement surévalué ? Premières coupes budgétaires, notamment les chantiers publics dans le collimateur ? Restriction, voire interdiction d'émission monétaire par la Banque centrale, qu'il veut à terme éliminer ? "Electrochoc" ou "choc contrôlé", les premières mesures de Milei et leur degré ont fait ces derniers jours l'objet de spéculations, sans que rien ne

filtre de l'équipe du président élu. Une seule certitude: l'inflation, déjà intolérable à 143% sur un an, va continuer pour la troisième économie d'Amérique latine. "La nouveauté pour les gens va être pour la première fois depuis longtemps des prix libres, avec la fin des programmes dit prix encadrés" que négociait tant bien que mal le gouvernement sortant (centre-gauche) avec les fournisseurs, estime pour l'AFP Viktor Beker, économiste de l'Université de Belgrano. "D'où certainement une forte hausse des prix. Il est très probable que l'inflation de décembre dépasse celle de novembre (+8,3%, NDLR) et celle de janvier celle de décembre", ajoute-t-il. Dès après sa victoire retentissante, Javier Milei a prévenu qu'il n'y aurait "pas de place pour la tiédeur ou les demi-mesures". Mais a aussi douché certaines attentes, prévenant que l'inflation ne serait pas maîtrisée avant "18 à 24 mois".

Zelensky invité prestige
Restent hors champ, pour l'heure, certaines postures controversées du candidat Milei: son opposition à l'avortement légalisé en 2021, ou son déni du changement climatique comme "responsabilité de l'homme". Ce qui compte c'est l'économie, et redresser les comptes bud-

gétaires, avec un objectif difficilement croyable "d'équilibre à fin 2024" (le déficit était de 2,4% du PIB fin 2022). Carlos Felipe Jaramillo, vice-président de la Banque mondiale pour l'Amérique latine, a rencontré ces jours-ci l'équipe Milei, et dit avoir "un diagnostic très similaire" sur la "nécessité d'attaquer le problème budgétaire, cause clef de l'inflation". Mais il a aussi dit "l'inquiétude (de la BM) sur le problème de la pauvreté, et sa possible accentuation à court terme", dans un pays où 40% vivent déjà sous le seuil de pauvreté. L'investiture de Milei se fera sous le regard bienveillant de dirigeants ou politiciens de droite nationalistes, qui très tôt avaient ex-primé soutien et affinité à l'ultralibéral argentin élu: ainsi l'ex-président d'extrême droite brésilien Jair Bolsonaro, le Premier ministre hongrois Viktor Orban, le chef de la formation espagnole d'extrême droite Vox, Santiago Abascal. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky est arrivé dimanche en Argentine, d'où il a annoncé, sur son compte X, avoir un entretien téléphonique avec le président français Emmanuel Macron. La France est représentée par le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas Guerini.

ETATS-UNIS

Les investisseurs de Macy's montent une offre de rachat de 5,8 milliards \$

Selon Le Wall Street Journal, un groupe d'investisseurs composé d'Arkhouse Management et de Brigade Capital a fait une offre de 5,8 milliards de dollars pour privatiser la chaîne de grands magasins Macy's. Arkhouse Management, une société d'investissement spécialisée dans l'immobilier, et Brigade Capital Management, un gestionnaire d'actifs mondial, ont soumis une proposition visant à acquérir les actions Macy's qu'ils

ne possèdent pas encore pour 21 \$ l'action en décembre. L'offre pour la société mère de Bloomingdale's représente une prime de 20,76 % par rapport à sa clôture à 17,39 \$ vendredi. Le groupe détient déjà une participation importante dans Macy's via des fonds gérés par Arkhouse et a discuté de la proposition avec la chaîne de grands magasins, dont le conseil d'administration s'est ensuite réuni pour discuter de l'offre. Arkhouse et Brigade estiment

que Macy's est sous-évalué sur les marchés publics et ont indiqué leur volonté d'augmenter l'offre sous réserve de diligence raisonnable, indique l'article du Wall Street Journal, ajoutant qu'une banque d'investissement a fourni une lettre confirmant la capacité du groupe à lever le financement nécessaire pour obtenir l'accord. Macy's a une capitalisation boursière d'environ 4,77 milliards de dollars et ses actions sont en baisse de près de 15,79

% cette année. Il est clair qu'Arkhouse et Brigade disposent des ressources nécessaires pour exécuter un accord d'une telle ampleur. Une offre de 2,4 milliards de dollars soumise il y a deux ans par un groupe d'investisseurs dirigé par Arkhouse pour le fonds d'investissement immobilier Columbia Property Trust n'a pas abouti. Pimco a ensuite acquis Columbia Property pour 3,9 milliards de dollars.

Northern Trust déménage son siège régional à Riyad

Northern Trust Corp est devenue l'une des premières grandes institutions financières mondiales à établir son siège régional à Riyad, ce qui renforce les efforts du gouvernement saoudien pour que les entreprises internationales gèrent leurs opérations au Moyen-Orient depuis l'Arabie Saoudite. La société américaine de services financiers, qui gère des actifs d'une valeur de 1 300 milliards de dollars, a obtenu une licence du ministère saoudien de l'Investissement pour établir sa base au Moyen-Orient à Riyad. S'adressant à Bloomberg, un porte-parole de la société a déclaré que Northern Trust continue de réaliser une « croissance significative » dans toute la région grâce à ses bureaux d'Abu Dhabi et de Riyad, expliquant que la création du siège régional pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord en Arabie Saoudite reflète l'investissement continu dans les infrastructures, les capacités et l'expertise dans la région. L'Arabie Saoudite a annoncé qu'il accorderait un nouveau programme de facilitations fiscales pour une période de 30 ans aux entreprises étrangères dont le siège régional est situé dans le Royaume, comprenant une exonération de l'impôt sur le revenu. L'agence de presse saoudienne (SPA) a déclaré que le ministère de l'Investissement - en coordination avec le ministère des Finances et l'autorité Zakat, fiscale et douanière du pays - a annoncé « la mise en place d'un nouveau programme d'assouplissements fiscaux, pour une période de 30 ans, pour soutenir le programme visant à attirer les sociétés régionales de sièges sociaux internationaux. Cette mesure vient « encourager et faciliter les démarches des entreprises internationales pour ouvrir leur siège régional en Arabie Saoudite », ajoute l'agence. Le programme de siège régional a été lancé en 2021. Il s'agit d'une initiative conjointe du ministère de l'Investissement et de la Commission royale pour la ville de Riyad, qui appelle les entreprises internationales à déplacer leur siège régional en Arabie Saoudite, afin de transformer le pays en un Hub régional pour les entreprises multinationales.

SANS BRAQUER LA BANQUE

3 voitures neuves à s’offrir en 2024

Hybride ou électrique, les nouveautés automobiles sont chères et ne vont pas cesser de l’être. Heureusement, il y a des alternatives, dont ces trois citadines thermiques

Dans un contexte d’électrification galopante et d’une carrosserie SUV toujours autant à la mode, on ne peut pas dire que les nouveautés 2024 seront particulièrement abordables. En électrique, la Citroën ë-C3, annoncée à 23 990 € avant bonus fera en effet figure d’exception. Pour le reste, il faudra mettre la main au porte-monnaie...ou se tourner vers de petites voitures thermiques ! Heureusement, les citadines à prix raisonnable existent encore. Et si leur présentation ou leur contenu ne donnent pas nécessairement des étoiles dans les yeux, leurs tarifs doux et leurs prestations honnêtes en font d’excellentes compagnes au quotidien. Voici 3 modèles spécial “budget serré” pour 2024.

1. Dacia Sandero, dès 11 990 €

Dans l’automobile aussi, il y a des poncifs. Parmi eux : la Dacia Sandero est la voiture neuve la moins chère du marché, ce qui l’aide beaucoup à truster la place de voiture la plus vendue aux particuliers. Mais avouez qu’on ne peut pas parler de budget maîtrisé sans évoquer la citadine roumaine, tant elle en offre pour son argent depuis l’arrivée de la troisième génération en 2020. La bonne nouvelle, c’est que cela va continuer en 2024 ! Entre un nouveau Dacia Duster et une Springrestylée, vous pourrez toujours compter sur la Sandero, qui ne devrait subir aucun changement avant 2025. Bien présentée – surtout en Stepway, dès 15 100 € –, correctement fabriquée et spacieuse pour une petite voiture, cette 3e génération a le sens de l’accueil. En outre, la Sandero n’oublie pas d’être confortable et d’offrir de bonnes prestations routières... si l’on excepte son niveau sonore élevé sur autoroute. Pour disposer d’un équipement correct, il faut tabler sur la fini-

tion Expression, affichée à partir de 13 600 €. Côté motorisation, pas de diesel, mais une rentable version bi-carburant sans-plomb GPL aussi facile qu’économique à l’usage.

Les forces de la Dacia Sandero

- Rapport prix-prestations imbattable
- Confort de suspension
- Habitacle et coffre spacieux
- Ergonomie évidente

Les faiblesses de la Dacia Sandero

- Bruit sur voie rapide
- Seuil de coffre mal protégé
- Gamme moteurs limitée

2. La Suzuki Swift, dès 16 290 €

On n’y pense assez peu, parce que Suzuki n’a évidemment pas la puissance commerciale de ses rivaux français, mais la Swift reste un bon choix pour incarner la citadine moderne. Une bonne bouille, quatre vraies places dans un petit gabarit (3,85 m) – c’est l’une des citadine 5-places les plus courtes actuellement – sans rogner sur les prestations, voilà la recette de la japonaise. Certes, ses tarifs ont un peu gonflé depuis l’adoption d’une micro-hybridation 48V. Mais, à 16 290 €, équipement décent compris (climatisation, régulateur de vitesse adaptatif, etc.), la nipponne convainc d’autant plus qu’elle est douée en ville. C’est moins vrai sur la route, où les 83 ch du petit 1,2 l font moins les fiers. Sinon, on regrette que la suspension manque de douceur, un point qui sera peut-être corrigé par sa remplaçante, annoncée pour 2024.

Les forces de la Suzuki Swift

- Prix-prestations
- Ergonomie simple et efficace
- Garantie 3 ans

Les faiblesses de la Suzuki Swift

- Suspension ferme



- Puissance un peu juste pour la route
- En fin de carrière

3. La Fiat Panda, dès 13 600 €

Sur le papier, la Fiat Panda ne devrait pas vraiment retenir votre attention. Née sous l’ère Fiat/Chrysler, âgée de 10 ans, volontairement oubliée pour terminer gentiment sa carrière avant d’être remplacée en 2024, l’italienne accuse le poids des années. Outre une présentation intérieure larguée, les prestations routières de la transalpine sont datées. Au chapitre du confort, de l’insonorisation ou encore de l’agrément de conduite, on n’y est

plus. Mais il faut aussi lui reconnaître le talent de proposer encore de vraies qualités quand on cherche une citadine. Pas chère, facile à prendre en main et habitable pour sa petite taille, la Panda affiche qui plus est une fiabilité éprouvée. Les tarifs sont forcément négociables, Fiat annonçant depuis quelques temps déjà une remise de 2 600 € moyennant la reprise d’une voiture âgée de plus de 10 ans vouée à la destruction. Une promo qui fonctionne aussi bien pour la Panda standard que sa version Cross habillée de pare-chocs bruts. En revanche, oubliez la transmission inté-

grale autrefois disponible sur certaines versions et sous le capot, vous n’aurez droit qu’au 3-cylindres 1.0 de 70 ch micro-hybride.

Les forces de la Fiat Panda

- Compacité
- Sobriété
- Tarifs négociables
- Fiabilité éprouvée

Les faiblesses de la Fiat Panda

- Confort et prestations routières réduits
- Micro-hybridation limitée

PEUGEOT 604

LE DERNIER HAUT DE GAMME DU LION RÉINVENTÉ

Au catalogue de 1975 à 1985, la Peugeot 604 incarnait le haut de gamme de la marque au lion. Une vision très conservatrice de la berline tricorps cartésienne élégamment habillée de lignes tendues. Ces dernières parvenaient à faire oublier une cellule centrale reprise de la petite sœur Peugeot 504. La 604 allait croiser le fer outre Rhin avec les rivaux locaux armée de son moteur V6 PRV. Voiture présidentielle, rallongée en limousine par le carrossier tricolore Heuliez, elle incarnait une certaine idée de la France. Près de 40 ans après sa disparition, la Peugeot 604 est bel et bien restée ancrée dans nos pensées.

Une "Mercedes" à la française

Et tout particulièrement dans celles de Julien Reibell qui par, le biais de l’intelligence artificielle, précisément du logiciel Midjourney, a commis cette réinterprétation contemporaine de la limousine sochalienne. Le registre formel épuré fait merveille à l’instar des clignotants orange. Sans parler du logo typé années 1980. Aucun artifice ne vient perturber la robe de l’auto. L’éclairage à phare jaunes s’il vous plait, sur deux étages est bien intégré au museau. Nous aurions juste un petit doute quant à l’ouverture du capot, est-elle autoclave ou pas ? Mais ce détail n’a finalement guère d’importance.

Une version plus typée fastback

La vue arrière présente une autre version de l’auto typée fastback à la manière de la Peugeot 408 mais également dans l’esprit de l’électrique Polestar 2. La signature lumineuse épurée est du plus bel effet tandis que les stries sur la custode évoquent les modèles des années 1970. Le masque arrière noir est quant à lui raccord avec la calandre sombre d’une Peugeot 508 PSE.

OÙ EN SONT LES VOITURES ASIATIQUES SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS ?

Voici les chiffres de 2023

Comme un bruit de fond de plus en plus audible, les constructeurs asiatiques consolident de plus en plus leur présence en Europe, notamment grâce à la montée en puissance de la voiture électrique. Les chiffres parlent d’eux-mêmes. Au début des années 1990, la France a tellement peur que les voitures japonaises inondent le secteur que les autorités installent des quotas (maxi 4,5 % du marché), lesquels ne disparaîtront qu’en 2000. C’est l’époque où Mazda est le n° 1 nippon, porté par une gamme prolifique, avant que Nissan ne sorte du bois en lançant coup sur coup deux paris qui vont se révéler gagnants, le Qashqai, puis le Juke. Aujourd’hui, les modèles asiatiques sont bien implantés et ne viennent plus seulement du pays du Soleil-Levant. Parmi les marques japonaises, Toyota est leader, portée par sa technologie hybride et son “origine France garantie” sur les Yaris et Yaris Cross, fabriquées dans le nord de l’Hexagone. Ainsi, la petite et la “grosse” Yaris sont les nipponnes les plus vendues en France depuis le début de l’année 2023. Une

belle réussite pour le petit SUV arrivé très tard dans la cour déjà très peuplée des crossovers urbains. Plus généralement, sur les 15 modèles de notre classement, 1/3 sont des Toyota, preuve de la puissance du label japonais chez nous.

Coréens et chinois à l’attaque

L’autre phénomène de ce classement est incontestablement l’avancée des labels coréens du groupe Hyundai-Kia. A force de produits mieux présentés, mieux finis et de plus en plus efficaces avec des hybrides et des électriques très pertinentes, ces marques ont incontestablement fait leur trou. On pense au Hyundai Tucson, fer de lance de Hyundai chez nous malgré un prix élevé et un gabarit conséquent de SUV familial. Il devance d’ailleurs nettement son cousin technique chez Kia, le Sportage, pas moins bien doté mécaniquement mais dont le look plait peut-être moins. Autre perf’ de Hyundai, le Kona, dont les ventes sont stables depuis des années. Mais la percée la plus spectaculaire de ces dernières années au

sujet des voitures asiatiques reste l’ascension des constructeurs chinois. La voiture électrique permet en effet aux acteurs de l’Empire du Milieu de réussir ce qu’ils ne sont jamais parvenus à accomplir à l’époque de la voiture thermique dominante : s’implanter durablement en Europe. Notamment parce que le coût de fabrication des modèles à batteries est pour eux nettement plus avantageux (prix des matières premières, coût et capacité d’industrialisation...) que pour les européens. La France va bien tenter de répliquer en 2024 avec un bonus CO2 limité au bilan carbone de la fabrication d’un modèle, comprenant entre autres son transport entre le lieu d’assemblage et de lieu de la vente. Mais pas certain que cela suffise à endiguer les ventes d’un MG en pleine expansion et qui vend en 2023 plus de “4” que Toyota ne vend de C-HR ou de Corolla... Gardons les yeux grands ouverts en 2024.

QUAND LA NASA FAISAIT ENCORE LA COURSE EN RETARD

Les premiers vols de capsules Gemini

Pour pouvoir préparer ses missions lunaires qui se profilent, la NASA dispose au début des années 60 d'une feuille de route détaillée, et de son nouveau véhicule expérimental, Gemini. Mais la mise en service de ce dernier fut prudente et progressive. Résultat, la fête fut de nouveau gâchée par les Soviétiques !

Fin 1962, malgré l'ambition du président américain Kennedy qui a réussi à dynamiser le pays pour « aller sur la Lune avant la fin de cette décennie », le programme habité américain est dans une position difficile. Le projet Mercury, qui s'achève en 1963 sur un succès éclatant, ne peut cacher que les Soviétiques ont un grand coup d'avance... Tandis que le programme Gemini, qui doit permettre de tester autour de la Terre toutes les technologies dont la NASA aura besoin pour ses missions lunaires, prend du retard. Les astronautes, en particulier ceux sélectionnés après les « Mercury Seven », trépignent d'impatience ! Reste que les débuts du projet sont prudents.

Il faut assurer pour la suite

Pour le comprendre, il faut se souvenir que Mercury était vraiment un projet très simple, dont l'objectif limité était bel et bien de montrer que les Américains pouvaient envoyer un humain en orbite (y compris 24 h d'affilée, comme le montre la dernière mission). Dans le même temps, la NASA qui n'a que 3 ans à la fin du programme, gère également avec l'US Air Force les vols de l'avion-fusée X-15, et plusieurs projets de sondes robotisées, dont les sondes Ranger vers la Lune, qui signent un échec après l'autre. L'objectif lunaire est fragile, d'autant que l'agence gère de front Gemini et Apollo, avec sa famille de lanceurs Saturn (en 1963, Saturn I vole déjà). Or, si la presse et le grand public sont concentrés sur les réussites du programme habité face à celles de l'URSS, le plus important est ailleurs. Il faut en effet que Gemini soit un véhicule fiable avant tout, pour tester plus tard les sorties spatiales, les missions longues, les rendez-vous, les amarrages en orbite et la navigation de précision.

Gemini I, vraie forme et fausse capsule

La toute première mission Gemini embarque une capsule qui a la bonne forme, mais qui est à peine représentative du programme. À l'intérieur, deux soutes à équipements sont installées et transmettent des données aux stations au sol. Mais il n'y a pas de support de vie, pas de sièges, pas de véritable tableau de bord. En réalité, il s'agit avant tout de certifier le lanceur du programme, la fusée de l'US Air Force Titan II : à la NASA, on hésite encore pour l'utiliser, de peur que ses vibrations soient trop importantes pour un vol habité. Les capteurs vont enregistrer le vol tandis que l'infrastructure de suivi et de communication a été améliorée côté NASA. C'est donc un test important, même s'il est incomplet. Le comportement de la capsule en orbite n'est même pas si important : elle reste accrochée à l'étage supérieur de la fusée, ne dispose de batteries que pour tenir une heure ou deux, et son bouclier thermique est percé de trous. Eh oui, pas question que par malchance elle puisse survivre à son retour dans l'atmosphère et être récupérée par un pays du bloc de l'Est...

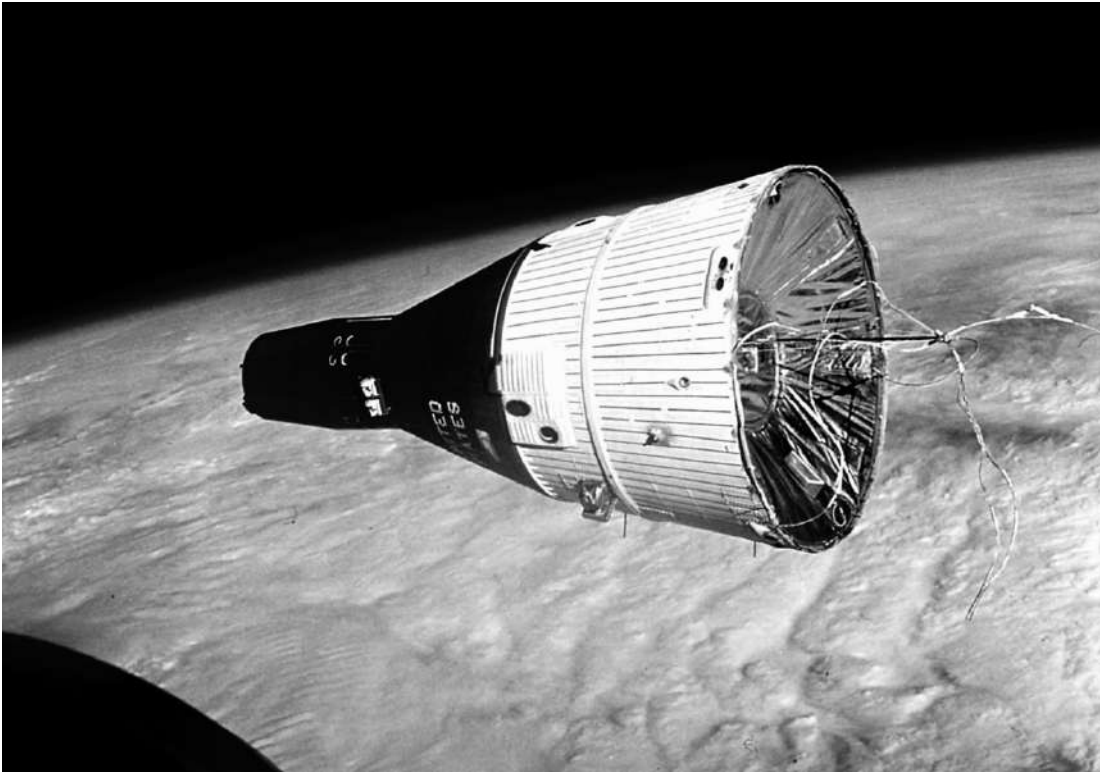
Des retards, et encore des retards

Ce premier décollage, avec la capsule Gemini I, a lieu le 4 avril 1964, et il est formateur pour toutes les équipes, pas tant pour le vol que pour les quatre mois de préparation et de retard autour de Cape Canaveral avant le lancement ! Mais l'objectif est rempli, c'est bien Titan II qui servira pour le programme Gemini. Il ne reste plus qu'à

tester la capsule et les astronautes pourront commencer leurs missions. C'est là que les choses se corsent. Car si l'extérieur de la capsule ne posait pas problème, le reste des préparations pour les vols habités prend plus de temps. Gemini est un véhicule un peu hybride, il reprend la base des capsules Mercury en plus grand et beaucoup plus capable, mais il est aussi censé être un pont vers Apollo, aussi certains choix prennent du temps. Gemini II est un vol suborbital non habité, qui doit qualifier les systèmes internes de la capsule, ainsi que sa capacité à revenir amerrir en toute sécurité. Pour cela, les équipes de la NASA et les astronautes se préparent pour la fin de l'été, mais à Cape Canaveral, l'année 1964 n'est pas tendre, et en août puis septembre, deux ouragans touchent la région. Plus ennuyeux encore, alors que le programme a déjà pris du retard et que le vol Gemini II n'est plus prévu qu'en décembre 1964, l'Union soviétique fait voler sa « nouvelle capsule » Voskhod avec trois cosmonautes !

L'URSS vole la vedette

En réalité, l'URSS a joué un coup de poker gagnant. Voskhod est une capsule minuscule, qui a très peu de nouvelles capacités, reprenant en réalité énormément d'éléments de Vostok, y compris le compartiment pressurisé. Elle n'était prévue que pour deux, et elle est très loin de disposer d'autant d'options que Gemini, mais pour une « première » et un coup de com' réussi, les Soviétiques ont à nouveau marqué les esprits. La NASA continue d'avaloir des couleuvres dans la presse, et fait finalement voler sa capsule vide Gemini II le 19 janvier 1965. Elle grimpe à 171 km d'altitude, permet de valider le design des contrôles, manœuvre correctement et se pose sans incident majeur ! Et cette fois, elle est vraiment prête pour ses premiers occupants, car lors de plusieurs comptes à rebours simulés au sol, les astronautes du programme Gemini ont répété les procédures des futurs lancements. L'URSS va refaire son « mauvais coup » quelques mois plus tard, alors que Gus Grissom et John Young se préparent pour le tout premier vol habité de Gemini. En effet, il y a eu un débat à la NASA sur les objectifs de ce vol : nombreux sont ceux qui supportent l'idée d'une « grande première » avec Gemini III. Et dans l'absolu... Ce serait tout à fait possible. Eh oui, le design de la capsule est validé, ce qui signifie qu'il y a tout à fait de quoi garder les scaphandres fermés, dépressuriser l'intérieur, ouvrir une ou les deux écoutilles des occupants et réaliser une IVA : même sans « sortir » ou se laisser flotter à plusieurs mètres, le poids des images historiques serait phénoménal... Mais depuis plusieurs mois, la NASA a déjà d'autres plans pour ce premier vol habité, qui doit simplement qualifier la capsule et ses capacités à changer son orbite. Pas question de rester plusieurs jours là-haut, ni d'ouvrir les portes, ni de cabrioles à l'extérieur. Les astronautes qui s'y préparent sont les suivants, ceux de Gemini IV, avec un matériel particulier. Mais ça, tout le monde ne l'a pas cru. En particulier les Soviétiques : depuis qu'ils connaissent les capacités des capsules Gemini, ils préparent leur propre mission avec Voskhod pour une première sortie dans l'espace.



Pas de sortie spatiale pour Gemini III

Et comme le programme américain ne se cache pas, Voskhod-2 aura lieu quelques jours à peine avant la première mission habitée Gemini. Une fois de plus, c'est un cosmonaute soviétique (Alexei Leonov) qui fait la Une le 18 mars... Il ne s'écoulera pas une semaine de plus avant le décollage de Grissom et Young à bord de Gemini III le 23 mars ! Cette dernière est sur une orbite volontairement très basse, pour que la capsule puisse revenir dans l'atmosphère d'elle-même en cas de problème de propulsion. Au cours de leurs 3 orbites et moins de 5h de vol, les deux astronautes vont tester les réglages d'attitude (l'orientation), les communications avec le sol, donner leur ressenti sur le décollage, et le plus important, tester les propulseurs principaux pour les changements d'orbite. Tout se passe remarquablement bien à bord, et John Young peut sortir de la poche de sa combinaison le désormais célèbre sandwich de « corned-beef » qu'il avait embarqué sans le dire à personne. Anecdote cocasse pour laquelle l'astronaute se fit tout de même taper sur les doigts : s'agissant d'un vol d'essai, il aurait été mal vu que cela crée un court-circuit ou une panne à cause d'une miette mal placée...

Gemini : les affaires reprennent !

Malgré un amerrissage un peu court (85 km du point prévu à cause de l'aérodynamique mal calculée lors du passage en haute atmosphère), Gemini III est un succès. La NASA observe et apprend, il y a quelques modifications qui seront apportées dès le vol suivant. Et aux États-Unis, le vol réussi fera tout de même la Une, même si les Soviétiques les ont une fois de plus dépassés juste avant la ligne d'arrivée. Pour ce qui est des vols habités, c'est même l'une des dernières fois : en 20 mois seulement, l'agence américaine fera voler 7 missions Gemini supplémentaires, et montrera enfin tous ses progrès techniques pour préparer Apollo. Cela méritait bien des débuts à tâ-

tons...

ÉNERGIE RENOUVELABLE EN SUISSE Des panneaux solaires fixés sur un mur de soutènement en bordure de route

Vous cherchez un nouvel emplacement pour installer vos panneaux solaires ? Selon des élus et des ingénieurs helvétiques et allemands, un mur suffit amplement, mais pas sans prendre quelques précautions. Dans la catégorie des énergies renouvelables, le solaire fait fureur et les panneaux photovoltaïques fleurissent un peu partout. En effet, ils peuvent être posés n'importe où, du toit d'une maison au désert du Nevada en passant par la carrosserie d'une voiture. Alors, pour trouver de nouveaux espaces où exploiter la lumière émise par notre étoile, l'imagination semble être la seule limite.

Occuper des espaces peu utilisés

Imaginez : vous êtes au nord-est de la Suisse, dans le canton d'Appenzel Rhodes-Extérieures, et vous parcourez l'une de ces routes typiques de ce pays très vallonné. Soudain, vous remarquez que le mur de soutènement sur votre droite est un peu particulier. Votre cerveau met un certain temps à reconnaître l'aspect inhabituel de la chose, mais vous venez bien de tomber sur des panneaux solaires dressés verticalement sur le bord de la route. Pour atteindre son objectif de produire au moins 40% de son électricité à partir de sources renouvelables, le canton a adopté une approche originale en installant 756 panneaux photovoltaïques sur cette surface habituellement peu exploitée. D'une puissance de 325 kW, ils offrent un rendement énergétique d'environ 230 000 kWh par an, soit la consommation de près de 52 ménages suisses.

Un cahier des charges inhabituel pour un projet atypique

Si ces chiffres sont bien moins impressionnants que ceux des installations dont nous parlons régulièrement chez Clubic, ce projet n'a pas été sans poser quelques défis. En effet, les deux groupes qui l'ont réalisé, K2 Systems et Solarmotion, ont dû faire preuve d'ingéniosité pour fixer un tel ouvrage sur une structure qui n'est initialement pas prévue pour cela. Inclins à 75 degrés, les panneaux solaires ont été ancrés à un rail de montage à l'aide de vis spéciales et d'ancrages mécaniques. Pour ne pas fragiliser le mur de soutènement, les ingénieurs ont dû limiter la profondeur d'ancrage à 90 mm, ce qui est peu quand on sait qu'il y a une route juste en dessous. Enfin, en raison de la proximité de l'asphalte, certains composants ont dû subir un traitement spécial (anodisation) pour mieux résister à la corrosion.

Un concept qui pourrait se démocratiser ?

Alors, tout ce travail en valait-il la peine ? Selon K2 Systems, « durant les mois d'hiver (lorsque la consommation et la dépendance aux importations d'électricité étrangère sont les plus élevées), les modules alignés verticalement atteindront un très bon rendement ». De son côté, le canton va pouvoir revendre l'électricité produite au fournisseur local. Si l'angle des panneaux est ici loin d'être optimal, il devrait leur permettre de mieux résister aux hivers suisses et à la neige. Cela suffira-t-il pour intéresser d'autres communes à mettre en place des projets similaires ? Peut-être. Mais, en attendant, c'est bien à d'autres lieux que l'on pense en premier lorsqu'il s'agit d'installation électrique, même en position verticale.

Accoutumé	↘	Plante comestible	↘	Greffé	↘	Sensible	↘	Petits récipients	↘	Poitrine	↘	Clé musicale	↘
Fraudeusement		Capitale du Togo		Essayer		Révolte de bambin		Acide aminé					
↘		↓		↓		↓		↓					
Porteur de bacchantes	→									Organisation clandestine		Département	Rote
Auréolée													
↘						Fausse	→			↓		↓	↓
						Cité antique							
Roi de théâtre	→				Oeuvre lyrique	↘					Our autrement	→	
Rapport de matheux					Praséodyme								
↘													
		Fleuve d'Afrique		Mustélidé	↘						Cours court	→	
				Aimée de Casimodo							Brasserie		
Contractuelle	→	↓		↓									
Bordures de bois										Aride	→		
↘													
					Rame	→						Appeler la harde	
												↓	
Pronom	→		Poney ariégeois	→						Petite surface	→		
			Andouiller							Affluent du Rhin			
Fromage blanc	→		↓										
Renfort					Échelle		Individu		Balle gagnante	↘			Mutisme
↘					↓		↓		Normand				↓
		Os de loup	→					Gâteaux	↘				
								Lettres de noblesse					
Calcium symbolisé	Accumulation	→				Souverain déchu	→				Participe gai	→	
	Rendre sur					Nymphes					Cuit		
↘	↓					↓							
		Blessée	→								Problème d'ado		Île de France
		Poème											
		↓											
Grément	→							Raconte	→		↓		↓
								Carte maîtresse					
Parfaite	→												
Poisson rouge								D'avant	↘				
↘								Insulaire					
			Fils d'Isaac		Colorant	→							Chapardé
Ville gardoise		Mise en garde	↘					Id est	→		Petite cale	↘	
		Le moi						Parvenue à terme			Rapace nocturne		
↘		↓						↓					
				Ils vont par deux	→					Débute la gamme	↘		Précède les sciences
				Largeur de papier						Molybdène du labo			
De même niveau	→			↓									↓
Étraves					Fleuve côtier	→			Équidé	→			
↘							Affaires commerciales	→					

UNIVERSITÉS DE L'OUEST DU PAYS

Ambition pour l'inscription de 200 marques commerciales et 800 brevets d'invention

Les universités de l'Ouest du pays ambitionnent d'inscrire 200 marques commerciales et 800 brevets d'invention, a souligné le Coordinateur régional de l'Ouest de la Commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et de l'entrepreneuriat universitaire Djelloul Zidane, dimanche à Oran. En marge de l'ouverture d'une journée de sensibilisation organisée à l'Université des sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf" en faveur des vice-recteurs des universités chargés de la pédagogie, des chefs de services et des enseignants de 12 établissements universitaires de l'Ouest sur la décision ministérielle 1275, concernant le mécanisme "certificat de startup-certificat de brevet d'invention", le même responsable a souligné que "le véritable défi de l'exercice en cours est d'atteindre dans les différents établissements universitaires des wilayas de l'Ouest 200 marques commerciales et 800 brevets d'invention".

LES PRIX À LA CONSOMMATION EN CHINE CHUTENT PLUS RAPIDEMENT

La déflation à la sortie des usines s'accroît

Les prix à la consommation en Chine ont chuté le plus rapidement en trois ans en novembre tandis que la déflation à la sortie des usines s'est accentuée, indiquant des pressions déflationnistes croissantes alors que la faiblesse de la demande intérieure jette le doute sur la reprise économique. L'indice des prix à la consommation (IPC) a chuté de 0,5% par rapport à l'année dernière et par rapport à octobre, ont démontré les données du Bureau d'Etat des statistiques (BES). Ces chiffres s'ajoutent aux récentes données mitigées sur le commerce et aux enquêtes manufacturières qui ont maintenu les appels à un soutien politique supplémentaire pour soutenir la croissance. Xu Tianchen, économiste principal à l'Economist Intelligence Unit, a déclaré que les données seraient alarmantes pour les décideurs politiques et a cité trois facteurs principaux à l'origine de ces données : la chute des prix mondiaux de l'énergie, l'atténuation du boom des voyages hivernaux et une offre chronique de surabondance. "La pression à la baisse continuera de s'accroître en 2024 à mesure que les promoteurs et les gouvernements locaux continuent de se désendetter et que la croissance mondiale devrait ralentir", a déclaré Xu.

BCE

Statu quo en vue pour les taux

La Banque centrale européenne devrait maintenir jeudi ses taux d'intérêt à leur niveau record, alors que le recul de l'inflation, plus rapide que prévu, alimente les spéculations sur le moment qu'elle choisira pour relâcher la pression. Après la surprenante chute de l'inflation en novembre en zone euro à 2,4% sur un an, proche des 2% visés par la BCE, le changement de ton est palpable, même chez les ardents défenseurs du cycle de resserrement monétaire qui s'achève, le plus agressif depuis la création de l'institution. "Quand les faits changent, je change d'avis", a déclaré l'Allemande Isabel Schnabel, membre influente du directoire de l'institut monétaire, citant une célèbre phrase de l'économiste britannique John Maynard Keynes. Une façon indirecte d'exclure à court terme de nouvelles hausses des taux d'intérêt, que les responsables monétaires de la zone euro n'avaient pas catégoriquement écartées jusqu'alors. Lors de leur dernière réunion de l'année jeudi, les gardiens de l'euro "n'auront d'autre choix que de reconnaître qu'ils pourraient atteindre leur objectif d'inflation plus tôt qu'ils ne l'avaient prévu", selon Andrew Kenningham, analyste chez Capital Economics. L'institution devrait maintenir ses taux à leur plus haut historique, soit à 4,0% pour celui sur les dépôts faisant référence, mais les spéculations ont déjà commencé sur le calendrier de futures baisses.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mardi 12 décembre 2023 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

L'USINE « FIAT » D'ORAN INAUGURÉE HIER PAR LE MINISTRE AOUN

L'Algérie se lance dans l'industrie automobile

Par Slimane T.

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique Ali Aoun a supervisé lundi dans la zone industrielle de la commune de Tafraoui (Oran), l'inauguration de l'usine automobile de la marque italienne « Fiat ». La cérémonie d'inauguration de cette usine s'est déroulée en présence du vice-ministre italien de l'Entreprise et du « Made in Italy », Valentino Valentini, et du directeur général du groupe Stellantis auquel appartient la marque Fiat, Carlos Tafritz. Ce projet structurant a été réalisé en un temps record, puisque les travaux de mise en œuvre ont débuté en novembre 2022, après la signature en octobre 2022 d'un accord-cadre entre le ministère de l'Industrie et le groupe « Stellantis, quatrième mondial du secteur de l'industrie automobile, qui comprend 12 marques dont « Fiat ».

L'accord-cadre signé entre les deux parties, met l'accent sur la nécessité de développer les activités industrielles liées à la construction automobile, le service après-vente, les pièces de rechange, ainsi que sur le développement de la filière de la construction automobile en Algérie. Dans son discours d'ouverture, le ministre a salué l'importance du projet qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération économique et du partenariat entre l'Algérie et l'Italie dans le secteur de l'industrie mécanique.

Il a également révélé que son département cherche, à travers sa nouvelle vision stratégique, à établir des bases solides



pour le développement de l'industrie automobile en partenariat avec des partenaires ayant une grande expérience dans ce domaine. Le ministre a souligné la nécessité de créer des entreprises locales pour réaliser l'intégration locale en valorisant les matières premières nationales. Le projet s'étend sur une superficie de 40 hectares et répond à toutes les conditions nécessaires. Sa capacité de production atteindra 50 000 voitures d'ici la fin de 2024 et 90 000 voitures d'ici la fin de l'année 2026.

Le projet créera 509 emplois d'ici la fin de l'année 2023 et atteindra 1 200 emplois d'ici la fin de l'année 2026.

Par ailleurs, le ministre Ali Aoun a affirmé que le lancement de ce projet sera suivi par le lancement d'autres projets ré-

pondant aux mêmes normes d'intégration et de valeur ajoutée.

Il a souligné que «l'attraction des investisseurs étrangers dans l'industrie automobile est une priorité absolue aujourd'hui pour soutenir divers secteurs et stimuler l'économie nationale».

Selon le ministre, l'Algérie possède toutes les qualifications et les possibilités pour devenir un pôle industriel d'excellence et une porte d'exportation vers l'Afrique et l'Union européenne. Un protocole d'accord a également été signé pour l'expansion du projet industriel de Stellantis en Algérie entre le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et Stellantis Aruba, afin d'augmenter la capacité de production de l'usine tout en respectant les engagements convenus.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Signature d'un accord entre ACS et SIGIT

Un protocole d'accord a été signé, dimanche, entre le Holding Algerian Chemical Specialities (ACS) et la compagnie internationale SIGIT portant sur la création d'une entreprise conjointe pour la production de composants et structures en plastique et caoutchouc destinés à l'industrie automobile, a annoncé ACS dans un communiqué.

"Une rencontre s'est tenue au niveau du siège du Holding ACS, regroupant le PDG du Holding, Samir Yahiaoui et Lorenzo Manoni, directeur général technique et responsable du développement de la compagnie internationale SOAG-SIGIT, spécialisée dans la production de structures et composants en plastique et caoutchouc pour le compte des grands producteurs automobiles, tels que Fiat, Skoda, Volkswagen et Geely", a précisé le communiqué.

Cette rencontre s'inscrit "dans le cadre de la concrétisation des orientations du

ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Ali Aoun, visant la multiplication des efforts pour l'accompagnement de l'industrie automobile en Algérie, ainsi que l'augmentation du niveau d'intégration nationale à travers la recherche de partenaires économiques expérimentés, possédant un potentiel technologique et industriel avérés à l'échelle internationale et ce, dans la perspective de produire des composants et pièces de rechange automobile en Algérie", a ajouté le communiqué.

Cette rencontre, à laquelle ont participé le représentant de la société SIGIT en Algérie, les cadres du Holding ACS, ainsi que les PDG des filiales concernées et le Groupe ENPC, s'est soldée par la signature d'un protocole d'accord entre les deux parties, portant sur la création d'une entreprise conjointe pour la production de composants et structures en plastique et caoutchouc destinés à

l'industrie automobile. Ce partenariat "s'étendra dans un futur proche aux peintures et verre, qui rentrent dans le domaine d'activité du Holding ACS, a fait savoir le communiqué tout en mentionnant que "la société conjointe sera fort probablement implantée dans la wilaya d'Oran".

Après la signature, M. Yahiaoui s'est exprimé sur "l'importance de ce projet qui coïncide avec le lancement d'une réelle industrie automobile en Algérie, parallèlement avec la volonté des grandes firmes automobiles pour investir et s'installer en Algérie".

De son côté, Lorenzo Manoni s'est dit "confiant de la réussite de ce projet et il a exprimé la disponibilité de sa compagnie pour accompagner ce projet dans toutes ses dimensions, technique et industrielle, y compris le transfert technologique dans leur domaine d'expertise vers l'Algérie", est-il mentionné dans le communiqué.